



COVID-19

Bientôt le dépistage en masse au Congo

La Chine vient d'offrir au Congo les lots de produits contre la pandémie de coronavirus constitués essentiellement de réactifs, de masques, d'intrants et autres matériaux susceptibles de renforcer la stratégie de riposte à la Covid-19.

Ce don a été réceptionné par le ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya qui a déclaré que : « *Le Congo peut maintenant enclencher l'opération de dépistage en masse comme le souhaitait le chef de l'Etat dans son dernier message à la nation sur la pandémie* ».

Page 5



Ma Fulin présentant le don à Jean Jacques Bouya/Adiac

JOURNÉE DE LA CONCORDE NATIONALE

Appel à l'union sacrée contre la Covid-19

A l'occasion de la journée de la concorde et de la réconciliation nationales célébrée le 10 juin, le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo a rendu publique une déclaration dans laquelle il a exhorté les Congolais à créer une union sacrée contre la Covid-19. La pandémie de Covid-19 a déjà fait 24 décès pour 728 cas

positifs et 221 guéris. Pour ce faire, le Comité de suivi en appelle à la vigilance. « *Ne soyons pas sceptiques, observons tous scrupuleusement des mesures barrières édictées par le gouvernement, car s'il ne les avait pas prises à temps, il y aurait plus de personnes contaminées et de décès* », affirme la déclaration.

Page 5

COMPÉTITIONS SPORTIVES

La crise financière à l'origine des rendez-vous manqués au Congo

Les tensions de trésorerie que connaît le Congo ces dernières années ont contraint les autorités sportives à renoncer à organiser des compétitions majeures comme la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football féminin, l'Afro basket et la CAN de pétanque.

Ces compétitions confiées au Congo avaient pour objectif de valoriser et faire vivre les infrastructures sportives modernes construites à la faveur du cinquantième des Jeux africains qui se sont tenus en 2015 à Brazzaville.

Page 16

DÉCÈS DE PIERRE NKURUNZIZA

Le Burundi décrète sept jours de deuil national

Suite au décès du président Pierre Nkurunziza (56 ans), le gouvernement burundais a décrété, à compter du 9 juin, un deuil national de sept jours sur toute l'étendue du territoire. « *Durant cette période, les drapeaux seront en berne. Pour ce faire, les livres de condoléances sont ouverts au palais présidentiel «Ntare Rushatsi» pour les Burundais ainsi que les représentants des missions diplomatiques et consulaires accrédités au Burundi* », précise le communiqué du gouvernement.

Pierre Nkurunziza qui a dirigé le Burundi pendant quinze ans est décédé alors qu'il attendait l'investiture, en août prochain, de son dauphin, le général-major Évariste Ndayishimiye élu le 20 mai dernier.

Page 7



ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge

ÉDITORIAL

Dette

Page 2

ÉDITORIAL

Dette

Chacun sait que dans le moment difficile où nous vivons l'Etat congolais se trouve, comme les gouvernants de toutes les nations dites « émergentes », confronté au problème apparemment insoluble du paiement de ses dettes intérieure et extérieure. Ayant atteint un montant astronomique avant même que la pandémie de Covid-19 vienne encore les alourdir, ces dettes plombent l'économie nationale d'une façon dramatique et rendent donc très incertain le rebond que nous attendons tous.

Mais à ce qui précède il convient aussitôt d'ajouter que le règlement de la dette intérieure doit impérativement figurer en tête des priorités actuelles des autorités publiques congolaises. S'il est vrai, en effet, que les engagements pris à l'égard des grandes puissances comme la Chine, des riches « traders » pétroliers et des grandes institutions internationales devront être respectés le plus rapidement possible comme l'exige l'accord de principe conclu avec le FMI, il est plus encore que si l'argent dû sous une forme ou sous une autre par l'Etat, ses administrations, ses entreprises publiques aux créanciers privés ne rentre pas très vite dans les caisses de ces derniers l'économie nationale s'effondrera.

Nous évoquons ici et maintenant cette question parce que remontent vers nous, par différents canaux fiables, des alertes fortes. Durement frappés par le non-paiement des sommes qui leur sont dues, les entreprises, les artisans, les commerçants n'ont, en effet, plus accès au crédit qui leur permettrait de franchir les obstacles élevés sur leur route par la double crise de l'effondrement des cours de l'« or noir » sur les marchés mondiaux et par la chute du commerce générée par le confinement du coronavirus. Ceci parce que les banques et les organismes de crédit sans lesquels un financement durable des activités économiques serait impossible paient eux-mêmes au prix fort les effets de la dépression économique.

Dans un tel contexte, il est évident que la solution ne peut venir que de l'Etat lui-même et que, par conséquent, les plus hautes autorités doivent faire en sorte que le règlement de la dette intérieure prenne le pas sur le règlement de la dette extérieure. Si ce n'est pas le cas et si les acteurs économiques nationaux ne reçoivent pas très vite ce qui leur est dû, l'on peut être certain que la crise actuelle va prendre une dimension dramatique, jamais vécue par notre pays.

Les Dépêches de Brazzaville

MÉDIAS

Le CSLC soutient l'initiative du E-journalisme

Le président du Conseil supérieur de la liberté de la communication (CSLC), Philippe Mvouo, a promis le 8 juin, d'accompagner les jeunes initiateurs du E-journalisme à l'issue d'un entretien avec la délégation conduite par Mikhaël Gatsé.



L'initiateur du E-journalisme présente le programme au président Philippe Mvouo (Adiac)

L'échange a porté sur les préparatifs de la deuxième édition du E-journalisme en septembre prochain ainsi que sur le compte rendu de la première édition.

Philippe Mvouo a félicité l'initiative des jeunes qui avait permis au Conseil de s'intéresser aux médias en ligne lors de la première édition. Il a rappelé la promesse faite aux animateurs des plates-formes en ligne qui consistait à organiser une rencontre en vue d'une visibilité des médias en ligne au public congolais.

Selon lui, cette rencontre marquera la reconnaissance de ces médias auprès de l'organe régulateur. « La rencontre des médias en ligne avec le Conseil supérieur de la liberté de communication permettra au public de connaître qu'en dehors des médias classiques, il existe d'autres médias susceptibles de donner les informations à la différence des

réseaux sociaux où les informations ne sont pas données par les professionnels », a déclaré le président du conseil.

Il a, par ailleurs, souligné qu'on ne peut plus s'en passer des médias en ligne parce que la technologie de l'information se développe du jour le jour avec des performances que personne ne peut arrêter.

Abordant le volet formation, Philippe Mvouo a assuré les jeunes que la charge revient au régulateur de former les jeunes initiateurs des plates-formes en ligne afin que l'exploitation des informations ne soit pas comparable à celles des réseaux sociaux. « La positivité de l'exploitation des réseaux sociaux ne pourra partir que de l'application des normes d'éthique et du code déontologique exigées par le métier du journalisme », a-t-il dit.

Le président du Conseil a promis travailler en collaboration avec les

jeunes afin d'avoir un cadre juridique pour donner des agréments aux médias en ligne.

Le consultant formateur en communication digitale, Elwin Gomo, a expliqué que E-journalisme ne pouvait organiser un atelier dans le cadre du numérique sans avoir informé l'organe régulateur des médias.

L'atelier sera axé sur la pratique du numérique. L'objectif consiste non seulement à recenser tous les médias en ligne et voir comment les accompagner dans ce domaine mais aussi d'inciter les médias officiels à être également présents en ligne afin de relayer les vraies informations contrairement aux réseaux sociaux. La deuxième édition a pour cible, poursuit-il, les étudiants de l'Université Marien-Ngouabi ainsi que les professionnels des médias afin de pouvoir s'adapter au numérique.

Lydie Gisèle Oko

PRÉSIDENTIELLE 2021

Pierre Ngolo et Philippe Mvouo échangent sur la régulation de la communication

Les présidents de la chambre haute du Parlement et du Conseil supérieur de la liberté de communication ont échangé le 8 juin à Brazzaville sur la régulation de la communication lors de l'élection présidentielle de 2021.

« J'ai parlé en gros de l'élection de 2021... Tous ceux qui sont embarqués au processus de préparation de ce scrutin s'entendent,

se comprennent. Je suis venu voir le président du Sénat pour lui en parler parce que de notre côté, nous avons inscrit, pour cette année, les élections au cœur de notre programme d'activités », a déclaré Philippe Mvouo à l'issue des échanges. « Que le président du Sénat puisse peser de tout son poids pour que le conseil puisse avoir tous les atouts pour pouvoir réguler toute la communication

pendant les prochaines élections », a-t-il souhaité.

Concernant les relations entre le conseil et le ministère de la Communication, Philippe Mvouo a dit : « Le conseil et le ministère cultivent, labourent un même champ mais, chacun fait ses sillons pourtant le jour de la récolte les fruits sont mis dans une même corbeille et cette corbeille c'est l'Etat ».

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉGULATION DES MÉDIAS

Le CSLC sollicite l'appui de l'Assemblée nationale

Les présidents de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba et du Conseil supérieur de la liberté de la communication (CSLC), Philippe Mvouo, se sont entretenus le 9 juin à Brazzaville sur les problèmes auxquels l'organe de régulation des médias est confronté.

« Hier, j'étais avec le président du Sénat et aujourd'hui avec celui de l'Assemblée nationale pour exprimer les mêmes problèmes que je rencontre dans mon institution auxquels des solutions peuvent provenir de ces deux grandes personnalités », a expliqué Philippe Mvouo à sa sortie d'audience.

Selon lui, le CSLC qui a élaboré un programme de formation des journalistes et de contrôle des médias, se trouve confronté à un problème de moyens financiers. L'organe de régulation entend organiser des séminaires de formation des journalistes à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouesso, Impfondo et Oyo. Le séminaire d'Oyo connaîtra la participation des journalistes des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-ouest, et celui de Dolisie regroupera les professionnels des médias de la Bouenza (Nkayi, Madingou), Niari et Lékoumou. L'objectif étant de préparer les



Isidore Mvouba et Philippe Mvouo

journalistes à gérer les élections. « J'ai toute une série de séminaires de formation à organiser parce que, lorsqu'arrive le temps

des élections, souvent les journalistes s'éparpillent, font n'importe quoi. Ils oublient les règles propres à leur métier. Pour

cela, avant les élections, il faut d'abord les former », a poursuivi Philippe Mvouo.

« Il n'y a pas de problème person-

nellement entre le ministre de la Communication et le président du CSLC »

Le président du CSLC a entrepris cette série de visites auprès des présidents des deux chambres du Parlement au moment où son institution et le ministère de la Communication et des Médias s'attaquent mutuellement. « Ce n'était pas l'objet de mon audience. Mais, néanmoins, nous l'avons quand même abordé puisque cela fait l'actualité. Il n'y a pas un différend qui oppose le ministère de la Communication au CSLC. Il n'y a pas un problème personnel entre le ministre de la Communication et le président du CSLC. Au contraire, c'est certainement des contradictions de travail inhérentes à toute collaboration », a dit Philippe Mvouo, précisant que les deux parties labourent le même champ, même si chacun fait ses sillons.

Parfait Wilfried Douniama

DÉPARTEMENT DU POOL

Bonaventure Mbaya se met en vedette

A l'occasion d'un point de presse qu'il a animé, le 10 juin, Bonaventure Mbaya, au nom des natifs du département du Pool, s'est insurgé contre le pouvoir en place, l'accusant d'avoir orchestré des bombardements dans cette contrée lors des événements de 2016.

Seul à la tribune, Bonaventure Mbaya accuse deux officiers militaires en particulier le général Jean Dominique Okemba et le colonel Didace Bangui d'avoir avoué les bombardements du Pool, le 20 mars dernier à Oyo, lors d'une réunion avec les sages. « Rongé par le virus du tribalisme et ivre de haine et de préjugés contre les bakongos, ces officiers militaires ont déclaré ce qui suit : Nous avons bombardé le Pool et le ciel n'est pas tombé », a-t-il dit dans sa déclaration.

Bonaventure Mbaya appelle, alors, le chef de l'Etat et la justice à faire toute la lumière sur les bombardements supposés, entrepris dans le département du Pool afin que les auteurs de ces actes soient sévèrement punis conformément à la loi. « Nous nous en référons au chef de l'Etat et à la justice pour faire la lumière sur les bombardements du Pool signalés et reconnus par un amiral et un colonel, ainsi que sur les armes qui seraient détenues par les fils du Pool, notamment par Ntoumi, Pablo et Indien », relève la déclaration.

Dénonçant la « présence massive et injustifiée des troupes militaires » dans le Pool, Bonaventure Mbaya, au nom de tous les fils et filles du ce département, redoute la reprise des hostilités dans cette partie du pays au péril de la population.

Il interpelle la communauté nationale et internationale afin de mettre fin aux « manœuvres machiavéliques visant à faire du département du Pool, le "bouc émissaire idéal" » dans la réalisation des sombres desseins. De même, il exige l'engagement, sans condition, des unités militaires subsidiaires à celles initialement installées dans le département du Pool, sous l'autorité du commandement de la zone de défense nationale numéro huit. Rappelons que Bonaventure Mbaya est un homme politique congolais, président de la Convergence citoyenne, un parti membre de l'opposition.

Firmin Oyé

FONDS DE SOLIDARITÉ COVID-19

La Cour constitutionnelle contribue à hauteur de 10 millions de FCFA

Le président de la Cour constitutionnelle de la République du Congo, Auguste Iloki, a apporté au Fonds de solidarité contre la Covid-19 une contribution de 10 millions de FCFA de la part de sa structure. Le chèque a été réceptionné par le ministre délégué aux Finances, Ludovic Gatsé, le 9 juin à Brazzaville. « C'est pour répondre à l'appel du chef de l'Etat de contribuer à la lutte contre la covid-19 que nous apportons notre assistance. Cette contribution est faite des cotisations des membres de la Cour, des collaborateurs de cabinet, du secrétaire général et l'adjoint... », a expliqué le président de la Cour constitutionnelle.

Remerciant le président de la Cour ainsi que ses collaborateurs, le ministre délégué au Budget a indiqué : « Merci pour votre contribution à ce fonds. Vous êtes la plus haute institution de notre pays. Ce soutien à l'appel du chef de l'Etat est le signe de votre volonté à accompagner le pays à avancer. » En dehors de la Cour constitutionnelle, l'Ordre des experts comptables du Congo a aussi apporté leur pierre à l'édifice à travers un chèque de neuf millions de FCFA, remis par son président, Patrick Gamassa. Dans le cadre du Fonds Covid-19, le gouvernement a déjà encaissé près de trois milliards de francs CFA.

Lopelle Mboussa Gassia

PARC MESSOK DJA

L'Union européenne suspend son financement au WWF-Congo

Il est reproché au Fonds mondial pour la nature (WWF) de graves violations des droits humains dans l'exécution d'un projet de création de l'aire protégée de Messok Dja, au nord de la République du Congo. Des autochtones « Baka » s'opposant au projet ont été « battus, torturés, abusés sexuellement, arrêtés à tort et tués » par les écogardes soutenus par WWF-Congo.

Les Baka vivent dans l'immense forêt de Messok Dja, d'une superficie de 1 500 km², depuis des temps immémoriaux. L'accès aux ressources de la forêt est indispensable pour ce peuple marginalisé de chasseurs-cueilleurs, afin de se nourrir, se soigner et pratiquer les rites sacrés. Malgré leur opposition au projet de WWF-Congo, ceux-ci ont été persécutés des années durant.

Pour les experts, ces violences ont déjà commencé à détruire les communautés Baka et leur mode de vie. Au stade actuel, il est impossible d'obtenir leur consentement préalable aussi bien pour la poursuite du projet que pour son financement, sans violer les engagements de l'Union européenne (UE) et les règles des Nations unies en matière de droits humains. La décision des partenaires européens de suspendre leur appui financier au projet du parc naturel a alors été bien accueillie chez les défenseurs des peuples autochtones.

« Nous sommes ravis que l'UE ait enfin reconnu les failles désastreuses de ce terrible projet. Elle doit maintenant l'abandonner complètement. Il est le fruit



Une famille baka de la région de Messok Dja DR

de la pire forme de conservation coloniale de la nature qui a consisté à voler les terres des Baka et à les en expulser, puis à faire de leur vie une misère. Les forêts du bassin du Congo ne seront protégées qu'en travaillant avec les Baka et en les écoutant vraiment, plutôt que de se comporter comme une puissance coloniale du XIX^e siècle », a estimé Fiore Longo, responsable de la campagne « Décoloniser la protection de la nature ». Même si les autorités congolaises

ne se sont pas prononcées publiquement sur cette affaire, les défenseurs des droits de l'homme ont promis d'intensifier la pression, à travers les campagnes publiques contre le projet de Messok Dja. Ils espèrent également que la décision de l'UE constituera un précédent pour les innombrables programmes similaires imposés aux communautés locales par des organisations de protection de la nature.

En effet, l'espace Messok Dja abrite de vastes étendues de forêts quasi intactes, constituant un des derniers sanctuaires pour les éléphants de forêts et les grands singes du Bassin du Congo. La sanction de l'UE est entrée en vigueur depuis le 17 avril sans aucun communiqué de presse. L'UE va passer en revue tous les contrats finançant des aires protégées dans la sous-région, soit les trois cents millions d'euros pour la période 2014-2020.

Fiacre Kombo

« Nous sommes ravis que l'UE ait enfin reconnu les failles désastreuses de ce terrible projet. Elle doit maintenant l'abandonner complètement. Il est le fruit de la pire forme de conservation coloniale de la nature qui a consisté à voler les terres des Baka et à les en expulser, puis à faire de leur vie une misère. Les forêts du bassin du Congo ne seront protégées qu'en travaillant avec les Baka et en les écoutant vraiment, plutôt que de se comporter comme une puissance coloniale du XIX^e siècle »

FINANCES PUBLIQUES

Le paiement des impôts en ligne à partir de juillet

Le comité de pilotage des réformes des finances publiques présidé par le ministre de tutelle, Calixte Nganongo, le 9 juin à Brazzaville, a décidé de la mise en production dès juillet prochain du projet E. taxe.

Jusqu'ici en phase expérimentale, ce projet visant à moderniser le système d'information des impôts permettra aux contribuables de faire leur déclaration et paiement en ligne.

Le numéro d'identification en ligne fait également partie des projets innovants à mettre sur pied en début du mois prochain. Par sa capacité à identifier tous les contribuables et usagers grâce notamment à la biométrie, il permettra, entre autres, de tracer avec précision l'ensemble de leurs opérations.

Par ailleurs, s'agissant du projet relatif au système intégré de gestion des finances publiques, le comité a programmé son entrée en exploitation en début août prochain. Celui-ci devrait rationaliser au mieux la gestion des recettes et dépenses de l'Etat.

Le timbre dématérialisé, la collecte des informations sur la TVA avec des machines à facturation électronique sont autant de projets qui entreront en vigueur d'ici à la fin de l'année.

Interrogé sur la formation des usagers censés utiliser ces nouvelles applications, le directeur des Systèmes d'information au ministère des Finances et du Budget, Guy Noël Londongo, a indiqué : « Certes, certains usagers ont été formés mais nous mettons en place un système de formation continue via un outil en ligne, le E.learning. Sur ce support se trouvent les documents des différents projets, ce qui permettra à l'utilisateur de se former continuellement. »

La modernisation en profondeur de la gestion des finances publiques fait, entre autres, partie des missions qui m'ont été confiées. Après quelques temps d'observation du fonctionnement des régies financières, il est ressorti de cet exercice, de nombreux dysfonctionnements, a fait savoir le ministre des Finances.

« C'est en partant de ce constat, que j'ai consenti au lancement du projet de la réforme du système d'information du ministère des Finances, visant à automatiser le processus. Car, nous savons ce que nous coûte en termes de pertes de recettes, le traitement manuel des opérations », a-t-il souligné.

Lopelle Mboussa Gassia

CORONAVIRUS

Des solutions digitales pour lutter contre la pandémie

Le système des Nations unies au Congo a mis en place une application « Chatbot » et une plate-forme « Educovid » visant à sensibiliser en masse la population à la Covid-19, par l'usage de la téléphonie mobile. Les ministres en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, ont réceptionné la licence zoom avant de lancer officiellement ces solutions numériques, le 10 juin à Brazzaville.



Les ministres en charge de la Santé et de l'Economie numérique ont reçu la licence zoom

Les agences du système des Nations unies appuient le gouvernement dans la riposte à la pandémie de la Covid-19. Le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) a, en effet, présenté la plate-forme « Educovid » qui est une application dotée de trois fonctions essentielles : rappel automatique des conseils et gestes barrières, diffusion d'informations en temps réel par notification, conseil et assistance aux femmes enceintes et aux personnes testées positives à la Covid-19.

Par ailleurs, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a élaboré l'application « Chatbot ». Ce support numérique assure un service de

conversations automatisées par le biais d'arborescence de choix des questions pour répondre aux préoccupations des utilisateurs sur la Covid-19 : gestes barrières, symptômes de la maladie et d'autres mesures de prévention.

« FNUAP et PNUD ont développé ces solutions digitales innovantes pour renforcer le système d'information et de sensibilisation d'une part et, d'autre part, renforcer la production, le traitement, l'analyse, et la dissémination des données pour accompagner la réponse à la Covid-19 », a expliqué le coordonnateur résident du système des Nations unies, Chris Mburu. Il s'est dit satisfait de ce système des Nations unies

et du gouvernement à travers les ministères en charge de la Santé et de l'Economie numérique disposant désormais d'un cadre de partenariat pour la promotion des solutions numériques pour une meilleure riposte contre la pandémie.

Pour la ministre en charge de la Santé, les solutions digitales s'inscrivent dans la droite ligne de l'action gouvernementale dans le cadre de la stratégie nationale de cyber santé. Elle a, en outre, rassuré les partenaires des Nations unies de l'entière disponibilité du département ministériel à poursuivre la collaboration afin de créer les conditions pour une riposte plus efficace à l'épidémie de Covid-19.

Rominique Makaya



L'ECOLE AFRICAINE DES METIERS DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME (EAMAU), basée à Lomé au Togo est une institution inter-états d'enseignement supérieur et de recherche. Elle fut fondée par une résolution du sommet des Chefs d'Etats de l'OCAM en 1975. L'EAMAU a une triple vocation : l'enseignement, la recherche et l'expertise. Elle a pour mission de former des Architectes, des Urbanistes et des Gestionnaires urbains et de favoriser le recyclage et le perfectionnement des anciens architectes et urbanistes en vue d'assurer la mise à jour et l'amélioration de leurs connaissances. A ce jour, le service de l'EAMAU s'étend sur 14 pays d'Afrique francophone au Sud du Sahara (8 pays de l'Afrique de l'ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et 6 Pays de l'Afrique Centrale : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale Tchad.

Dans le but de renforcer l'équipe du corps des enseignants permanents, l'EAMAU recrute :

QUATRE (4) ENSEIGNANT(E)S PROFESSIONNEL(LE)S (AP) : DEUX (02) ARCHITECTES (H/F), DEUX (2) URBANISTES (H/F)

ACTIVITES :

Les enseignants auront pour fonction principale :

- l'enseignement des cours magistraux dans leur domaine de compétence,
- la participation aux ateliers de fin de semestres,
- la participation aux projets et aux séminaires de formation des étudiants,
- la participation aux différents jurys de validation dans le processus de suivi des étudiants au cours de leur formation ;
- l'encadrement des diplômés dans le cadre de leurs travaux de fin d'études.

Profil requis :

- Etre de nationalité de l'un des pays membres de l'EAMAU,
- Etre Architecte et/ou Urbaniste et/ou Gestionnaire urbain diplômé au moins BAC+5 dans le domaine recherché,
- Avoir une expérience professionnelle (pratique du métier) d'au moins cinq (5) ans,
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans comme enseignant dans l'enseignement supérieur dans le domaine,
- Etre membre de l'ordre des Architectes ou de l'ordre des Urbanistes du pays d'origine,
- Un prix d'excellence ou toutes autres distinctions académiques similaires dans le cadre de la formation et de l'activité professionnelle seraient un atout.

Qualités requises aux postes :

- Avoir la vocation et aimer l'enseignement,
- Etre d'une grande rigueur, discipliné et organisé,
- Etre disponible et le cas échéant n'avoir aucun inconvénient à s'établir à Lomé (Togo).
- Avoir un esprit de synthèse et être capable de travailler sous pression avec les services administratifs chargés de l'environnement, les partenaires sociaux etc.

Composition du dossier des candidatures :

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae,
- Une copie légalisée de l'acte de naissance,
- Une copie légalisée du certificat de nationalité,
- Les copies certifiées de tous les diplômes, depuis le baccalauréat jusqu'au dernier diplôme de la spécialité,
- Les copies des attestations de travail,
- Les copies des attestations d'inscription à l'ordre professionnel du ou des pays d'exercice,
- Toutes autres attestations jugées utiles par le candidat.

POUR POSTULER :



www.eamau.org

NB :

- Le dépôt de la candidature en ligne sur le site ci-dessus indiqué est obligatoire. Il sera ouvert du **15 juin au 15 juillet 2020**.
- Les dossiers physiques doivent parvenir à l'EAMAU à l'adresse suivante : **EAMAU 422, rue des Balises BP 2067 Lomé TOGO** au plus tard **le 15 juillet 2020**, le cachet de la poste faisant foi.
- Le titre du poste souhaité doit être clairement mentionné sur l'enveloppe ;
- La quasi-totalité des activités de l'enseignement se dérouleront à Lomé au Togo, siège de l'EAMAU ;
- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et aucun dossier de candidature ne sera retourné aux candidats ;
- Les pièces suivantes seront exigées aux candidats retenus à la fin du processus de recrutement :
 - Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois,
 - Un certificat médical datant de moins de trois (03) mois attestant que le candidat est apte à exercer l'emploi.
- Les candidatures féminines sont fortement souhaitées.
- L'EAMAU se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de recrutement.

Le Directeur Général

Dr DEMBELE Moussa



JOURNÉE DU 10 JUIN

Créer une union sacrée contre la covid-19

Le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo a exhorté le 9 juin les Congolais à créer une union sacrée afin de combattre la pandémie du coronavirus (covid-19).

10 juin 1991-10 juin 2020, il y a exactement 29 ans que prenait fin la Conférence nationale souveraine. Journée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national, cette date est commémorée aujourd'hui d'une manière particulière à cause de la pandémie du coronavirus. Le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction s'est contenté d'une déclaration rendue publique le 9 juin. « Nous saisissons l'occasion que nous offre la commémoration de la journée de la concorde nationale, pour lancer un vibrant appel à tous, pour qu'ensemble, nous créons une union sacrée afin de combattre la covid-19 et relever dans la paix les défis présents et futurs », a lancé le commissaire à la réconciliation nationale, Félicien Mabika.

Déclarée officiellement au Congo le 14 mars dernier, la pandémie de covid-19 a déjà fait 24 décès pour 728 cas positifs et 221 guéris. C'est ainsi que le comité de suivi en appelle à la vigilance. « Ne soyons pas sceptiques, observons tous scrupuleusement des mesures barrières édictées par le président de la République, car s'il ne les avait pas prises à temps, il y aurait plus de personnes contaminées et de décès », indique le comité de suivi.

Commémorée sous le signe de la concorde nationale, la journée du 10 juin 2020 n'a pas eu le même éclat comme les précédentes éditions. En effet, la tradition de la célébration tournante instaurée depuis 2011 n'a pas été respectée. Ainsi, après Brazzaville en 2009 et en 2017, Ewo en 2011, Kinkala en 2012 et 2018, Djambala en 2013, Sibiti en 2014, Ouesso en 2015, Madingou en 2016, Oyo et Owando en 2019, les festivités de l'édition 2020 prévues dans les départements de Pointe-Noire et Kouilou, notamment à Loango, ont été ajournées.

La cause principale étant la « survenue de la pandémie de la covid-19, avec des conséquences incalculables sur notre pays et cela dans tous ses compartiments. Cette pandémie invisible, qui sème la désolation et la mort, ravage et anéantisse les économies, et même les grandes puissances, est bel et bien présente au Congo », a dit Félicien Mabika.

Parfait Wilfried Douniama

COVID-19

Le Congo va bientôt lancer le dépistage en masse

Le ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du territoire et des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a réceptionné le 9 juin à Brazzaville, des lots de produits de lutte contre le coronavirus offerts par la Chine.



Composé essentiellement des réactifs, des masques, des intrants et autres matériaux susceptibles de renforcer les stratégies de riposte à la covid-19, ce don du gouvernement chinois répond bien à la demande de la République du Congo, a signifié Jean-Jacques Bouya.

Ainsi, le Congo pourrait désormais, selon lui, enclencher l'opération de dépistage en masse. « Depuis le début de la covid-19, la Chine est toujours à nos côtés. Aujourd'hui, ce vol spécial nous a apporté d'autres produits de prévention contre la pandémie à coronavirus. Au nom du

gouvernement, je remercie la Chine. Nous avons reçu plus de dix milles réactifs et je pense que l'instruction du président de la République concernant le dépistage en masse sera bientôt effective », a-t-il indiqué.

Ces produits qui constituent le plus grand lot du don de la Chine au Congo depuis le début de cette pandémie sont arrivés ensemble avec ceux achetés par l'Etat congolais.

« Nous avons plus de cent cinquante mille masques, des respirateurs, des tests réactifs d'acide nucléique pour dix mille personnes, des combinaisons

Les délégations chinoise et congolaise Adiac et autres produits de prévention », a expliqué l'ambassadeur de Chine au Congo Ma Fulin lors de la remise du don à l'aéroport Maya-Maya.

Par ailleurs, le ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du territoire et des Grands travaux, a remis, au nom du gouvernement congolais, des diplômes d'honneur aux médecins chinois spécialisés en épidémiologie. Ces derniers viennent d'avoir des échanges avec leurs homologues congolais dans la détection, la prise en charge et le traitement des patients atteints du coronavirus.

Rude Ngoma

La crise économique succède à la crise sanitaire

Le bilan humain de la pandémie du coronavirus s'élève à 407.914 morts dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine. Et alors que la crise sanitaire semble ralentir en Europe, elle s'aggrave dans le monde, selon l'OMS. Et le spectre d'une crise économique s'accroît

Après deux mois d'un confinement drastique qui a concerné plus de la moitié de la population mondiale, le déconfinement se poursuit avec précaution. Si les frontières demeurent souvent fermées, écoles, commerces et restaurants ouvrent, entièrement ou partiellement, dans plusieurs pays.

Ainsi, le Maroc a annoncé mardi « l'assouplissement progressif des mesures de confinement », en « prenant en compte les « écarts sanitaires entre régions », selon un communiqué officiel. En Egypte, les sites touristiques se préparent à un prochain retour des visiteurs étrangers. En Afrique du Sud, les parcs nationaux, qui drainent près de 6 millions de touristes chaque année, ont rouvert leurs portes lundi 8 juin.

En Russie, en Espagne et dans de nombreux pays, le port du masque reste obligatoire dans les lieux publics, rue comprise, alors que l'Angleterre vise une réouverture des commerces le 15 juin et que Dubaï tente de lier ultra-luxe et distanciation physique. En France, on espère une réouverture de la Tour Eiffel le 25 juin, alors que le Château de Versailles est à nouveau ouvert au public après 82 jours de fermeture.

L'économie touristique mondiale en berne



Les sites touristiques égyptiens, ici la pyramide de Gizeh, se préparent à rouvrir leurs portes aux touristes (Khaled DESOUKI/AFP)

Sur chaque continent, les gouvernements essaient ainsi de jumeler consignes sanitaires et relance économique. Car le spectre d'une crise planétaire reste au cœur des préoccupations.

La pandémie mondiale a engendré une chute du tourisme, des productions industrielles, agricoles, des marchés. Dans plusieurs pays, les Etats volent au secours de leurs compagnies aériennes et de la filière aéronautique, dont on estime, à l'échelle mondiale, les pertes à 84 milliards de dollars pour l'année en cours.

Alors que le Produit intérieur brut (PIB) de la zone euro a reculé de

3,6% au premier trimestre, son repli le plus important depuis la création de la monnaie unique en 1999, la situation financière pourrait être encore plus grave en Afrique.

« L'annulation de la dette africaine ne suffira pas »

Le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) estime ainsi que la pandémie risque d'accroître les crises sanitaires, sociales et économiques dans plusieurs pays africains. L'ONG en appelle à un sursaut de solidarité.

Le président du Niger, Mahamadou Issoufou, président en exercice de la Communauté économique

des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a estimé mardi qu'une « annulation de la dette » des pays les plus fragiles « ne suffira pas » à compenser les conséquences de la pandémie sur le continent.

« L'ampleur de la crise économique que connaîtront nos Etats nécessite un soutien financier qui va au-delà d'un simple moratoire. Un moratoire me semble insuffisant (...) Même une annulation de la dette ne suffira pas », a affirmé le président Issoufou à la Task Force sur le coronavirus de l'Union Africaine (UA), évoquant la nécessité d'un « plan marshall » pour l'Afrique. Rappelons que l'endettement total

du continent africain est estimé à 365 milliards de dollars, dont environ un tiers dû à la Chine.

Le « jour du dépassement » repoussé de trois semaines en 2020

Pays d'origine de la pandémie, la Chine a annoncé avoir retiré les ingrédients issus du pangolin, soupçonné d'avoir joué un rôle dans la transmission à l'homme du nouveau coronavirus, de la liste officielle des produits de la pharmacopée traditionnelle.

Alors que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a demandé vendredi dernier à la communauté internationale de changer de cap et de prendre la nature en compte dans ses décisions, afin de « forger un avenir vert » après la pandémie du nouveau coronavirus, le Global Footprint Network, un institut de recherches international établi en Californie a publié une étude selon laquelle, le « jour du dépassement de la Terre » qui marque le jour où l'humanité a consommé toutes les ressources que les écosystèmes peuvent produire en une année, devrait tomber le 22 août 2020, soit trois semaines plus tard qu'en 2019 (29 juillet). La mise en pause de la production et la consommation mondiales durant le confinement en sont les raisons principales.

Camille Delourme

POLITIQUE AFRICAINE

Le bilan de l'administration Trump en Afrique

La politique africaine de l'administration Trump a connu d'importants rebondissements, notamment dans le cadre d'une concurrence avec le Chine. Mais l'Afrique ne fait plus partie des priorités des États-Unis.

Malgré un important investissement dans le Plan d'urgence pour la lutte contre le sida, «*L'Afrique ne se classe pas aussi haut dans les priorités américaines par rapport à d'autres régions*», a déclaré l'ancien ministre libérien des Travaux publics, Gyude Moore. En effet, au cours de son mandat, le président américain Donald Trump n'a rencontré que deux présidents africains à la Maison-Blanche. Et certaines de ses déclarations ont tendu les relations avec l'Afrique, notamment son dévoiement des restrictions à l'immigration pour les pays africains; des coupes profondes dans les programmes d'aide. Pour Grant Harris, l'ancien conseiller politique principal pour l'Afrique de Barack Obama, «*il y a un énorme problème avec la façon dont l'administration Trump a conçu la politique de l'Afrique vis-à-vis de la Chine. L'Afrique est comme un pion dans un grand jeu, comme s'il s'agissait de quelque chose à perdre ou à gagner*».

Ce cadrage n'est pas bien reçu en Afrique. Le président kenyan Uhuru Kenyatta a déclaré: «*les pays occidentaux*

[...] agissent comme si l'Afrique est à prendre. Je veux vous dire que ce n'est pas le cas». Pour le secrétaire d'État adjoint américain aux Affaires africaines, Tibor Nagy, «*continuons à regarder l'Afrique à travers le pare-brise, pas le rétroviseur*». L'engagement des États-Unis en Afrique est concentré dans cinq domaines clés : exploiter le potentiel de la jeunesse africaine; créer des conditions équitables pour les entreprises américaines et encourager les entreprises américaines à se rendre sur le continent; aider à améliorer la gouvernance; contrer le récit chinois; et accroître l'engagement avec les communautés de la diaspora. Les priorités de l'USAID sont similaires: se concentrer sur la création de liens commerciaux; protéger les États-Unis contre les menaces à la sécurité et à la santé; aider les États africains à progresser vers

la stabilité et l'autosuffisance. Malgré des mesures positives et une stimulation du commerce et des investissements en vue d'aider les économies africaines émergentes, il manque une stratégie d'ensemble, «*avec d'autres politiques*», notent les experts. Ils invitent à plus d'actions et de clarté autour des politiques et des propositions. «*Ce avec quoi les États-Unis ont lutté [...] autour de la politique globale de l'Afrique, c'est qu'il est très clair de savoir ce que nous sommes contre - le modèle chinois - mais nous ne précisons pas toujours très clairement pourquoi nous le sommes*», a déclaré Aubrey Hruby, chercheur au Centre Afrique du Conseil atlantique. Nous avons encore ce besoin d'être clair sur l'offre américaine et la vision de la politique de l'Afrique », a déclaré Christopher Maloney, administrateur adjoint par intérim

de l'USAID pour le Bureau des affaires africaines.

Contre la Chine

«*Cadrer la politique de l'Afrique dans le contexte de sa concurrence avec la Chine est problématique, parce que les dirigeants africains la rejettent et parce qu'elle peut être contre-productive aux priorités américaines dans la région*», a indiqué Gyude Moore. «*Il y a un énorme problème avec la façon dont cette administration a conçu la politique de l'Afrique vis-à-vis de la Chine*», a ajouté Grant Harris. «*Les dirigeants africains ne veulent pas être coincés au milieu de la concurrence internationale avec des pays agissant comme si l'Afrique est à prendre. Ils veulent pouvoir travailler avec des partenaires, plutôt que d'être obligés de choisir l'un plutôt que l'autre*», a précisé Uhuru Kenyat-

ta. Tibor Nagy a ajouté : «*Les États-Unis ont tardé à réaliser ce qui se passe et la Chine a été là. Ce que les États-Unis doivent faire, c'est impliquer davantage des entreprises américaines sur le continent et proposer des alternatives à l'approche chinoise*». Ajoutant : «*Le choix appartient aux Africains sur le terrain, mais les États-Unis doivent parler des avantages que leurs entreprises apportent, et du financement auquel ils contribuent - à la santé mondiale par exemple - de la même manière que la Chine pourrait vanter un nouveau stade*».

«*Bien qu'il y ait des critiques valables de certains investissements chinois et un manque de transparence en particulier, ceux-ci peuvent être perçus sans faire une condamnation générale de l'engagement chinois sur le continent*», a-t-il dit. Pour Aubrey Hruby, «*les États-Unis devraient chercher à construire des initiatives dans des domaines où ils peuvent se différencier. Par exemple dans le secteur créatif, les sports, le capital-risque, l'enseignement supérieur*».

Noël Ndong

«Il y a un énorme problème avec la façon dont l'administration Trump a conçu la politique de l'Afrique vis-à-vis de la Chine. L'Afrique est comme un pion dans un grand jeu, comme s'il s'agissait de quelque chose à perdre ou à gagner»

PLANÈTE

Les conséquences possibles de la surpopulation

En 2020, la population mondiale se chiffrerait à 7,7 milliards d'êtres humains sur terre et serait de deux milliards de plus en 2050. Une surpopulation qui aura un impact sur l'environnement et sur les ressources mondiales. L'épidémie mondiale que nous subissons actuellement inquiète également sur l'évolution incontrôlée de la planète.

A l'heure actuelle, la terre abrite plus de 7,6 milliards d'êtres humains. Selon les dernières projections, nous serons 9,5 milliards d'ici 2050. Autant de personnes qu'il faudra loger. Cette pression démographique provoque une augmentation constante de l'artificialisation des sols, une désastre pour l'écosystème qui va se retrouver fragmenté et détruit. Ces prévisions sont fondées par l'explosion démographique des pays émergents et l'allongement de la durée de vie dans les pays développés. L'épidémie sanitaire nous oblige aussi à réfléchir sur les questions de notre destruction de la biodiversité sur la terre en tant que prédateur dominant.

Cette surpopulation mondiale pourrait aussi entraîner des conflits généralisés liés à l'or bleu. Des heurts existent déjà, l'eau étant l'une des principales causes des tensions au Proche-Orient. Un conflit mondial pour l'eau aurait donc des conséquences

incalculables. Aujourd'hui, 80 pays manquent d'eau et une personne sur cinq n'a pas accès à l'eau potable. Pour pallier cette pénurie, des solutions existent, des experts proposent la désalinisation de l'eau de mer, qui demeure encore coûteuse. L'organisation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture prévoit qu'une personne sur trois n'aura pas accès à une alimentation saine, durable et équilibrée en 2050.

La pollution de la planète n'est pas directement liée à la surpopulation, selon les experts. Les pays les plus développés sont ceux qui polluent le plus, mais aussi ceux qui ont les taux de natalité les plus faibles. Un Américain pollue ainsi 91 fois plus qu'un habitant du Bangladesh. Toutefois, si la croissance des pays émergents poursuit son ascension et si les pays développés ne restreignent pas la pollution qu'ils engendrent, alors, la surpopulation mondiale aura une conséquence désastreuse sur l'environne-

ment de la planète.

Le taux de coïssance de la population mondiale devrait continuer à baisser en raison de la diminution de la fécondité en Europe. Parmi les régions du monde dans lesquelles elle est encore élevée (supérieure à trois enfants), il y a l'Afrique intertropicale, l'Inde, le Pakistan, l'Afghanistan. L'un des grands changements c'est l'accroissement de la population de l'Afrique. Il pourrait quadrupler d'ici un siècle, passant d'un milliard en 2010 à 2,5 milliards en 2050, et de plus de 4 milliards en 2200, et ceci malgré les épidémies subies par le continent (Sida, Ebola, Covid-19...). Si un homme sur six vit aujourd'hui en Afrique, ce sera plus d'un homme sur trois dans un siècle. L'accroissement devrait être particulièrement important en Afrique au sud du Sahara où la population pourrait passer de 800 millions d'habitants en 2010 à 4 milliards en 2100 avec un impact considérable sur la planète.

N.Nd.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le chef d'Aqmi tué au Mali

La ministre française des Armées, Florence Parly, a fait le 5 juin un communiqué annonçant la mort au Mali du chef d'al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), Abdelmalek Droukdel et de plusieurs de ses proches collaborateurs.

C'est au cours d'une opération militaire, organisée le 3 juin au nord du Mali, notamment à 80 km par les forces françaises avec le soutien de leurs partenaires, qu'ils ont trouvé la mort.

«*L'opération a été menée au nord de l'Adrar des Ifoghas, à 80 km à l'est de Tessalit, près de la frontière avec l'Algérie*», précise, le communiqué.

Par ailleurs, selon quelques sources proches de l'armée française, la frappe aurait été délivrée par un drone de l'armée de l'air, suivie d'une opération hélicoptérée. L'attaque aurait ainsi occasionné la mort de cinq personnes parmi lesquelles Abdelmalek Droukdel et plusieurs de ses proches collaborateurs, dont un haut cadre chargé de la propagande au sein d'Aqmi.

«*Les forces françaises déployées pour mener cette opération confirment que le jihadiste Abdelmalek Droukdel a bien été neutralisé. D'autant plus qu'il a eu un prisonnier, notamment l'un des membres du groupe terroriste qui s'était rendu sans combattre. Mais, son identité n'est pas encore connue*», a assuré le porte-parole de l'état-major des armées, Frédéric Barbry, avant de préciser que cette opération a été réalisée par un module d'intervention composée d'hélicoptères et de troupes au sol appuyé par l'aviation.

En effet, selon l'armée française, Abdelmalek Droukdel est une figure du jihad dans la région, mentor de plusieurs groupes djihadistes au Sahel dont le JNIM ou GSIM en français. Un groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. Il faut, par ailleurs, noter que selon certaines sources, malgré le fait qu'un test ADN a été mené confirmant l'identité d'Abdelmalek Droukdel, les experts restent de leur côté prudents pour le moment, tant que cette mort n'a pas été confirmée par le groupe terroriste. D'autant plus que, les groupes djihadistes, notamment ceux liés à al-Qaïda et donc Aqmi, n'ont pas l'habitude de cacher leurs morts. Si cette mort est effective, elle sera confirmée dans les jours qui suivent.

Rock Ngassakys

DISPARITION

Décès du président burundais, Pierre Nkurunziza

Le chef de l'Etat du Burundi, Pierre Nkurunziza, est décédé le 8 juin à l'âge de 56 ans, à l'hôpital du Cinquantenaire de Karusi, des suites d'un arrêt cardiaque, selon un communiqué du gouvernement.



« (...) Dans l'après-midi du lundi, son état de santé a brusquement changé avec un arrêt cardiaque. Une réanimation immédiate a été entreprise par une équipe multidisciplinaire des médecins pendant plusieurs heures avec une assistance cardiorespiratoire. Malgré une prise en charge intense, continue et adaptée, l'équipe médicale n'a pas pu récupérer le patient », a annoncé le gouvernement burundais dans un communiqué.

En effet, après l'officialisation du décès du chef de l'Etat par les autorités le 9 juin, un deuil national de sept jours a été décrété à partir d'hier. Au pouvoir depuis 2005, Pierre Nkurunziza avait réussi à faire élire son successeur, Évariste Ndayishimiye, candidat de son parti, le Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD) dès le premier tour au cours de la récente élection présidentielle avec 68,72 % des voix. Alors que les Burundais attendaient la cérémonie de passation des consignes entre l'entrant et le sortant, prévue pour le 20 août prochain, Pierre Nkurunziza vient d'être fauché par un arrêt cardiaque.

Né en 1964, Pierre Nkurunziza a passé trois mandats à la tête du Burundi. En effet, élu nouveau président de la République en août 2005, il avait été réélu en juin 2010 et juillet 2015.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

La BAD met sur pied une stratégie de lutte contre les effets de covid-19

La Banque africaine de développement (BAD) a présenté, le 8 juin, une feuille de route stratégique destinée à aider les pays africains à faire face aux effets de la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus (covid-19).

Intitulée Feed Africa Response to covid-19 (FAREC), cette stratégie vise à soutenir les gouvernements africains dans leurs efforts pour atténuer l'impact potentiel de la pandémie sur la sécurité alimentaire dans les pays membres régionaux de la banque.

Elle ouvre la voie à une intervention globale de la banque pour renforcer la résilience, la durabilité et l'auto-suffisance régionale des systèmes alimentaires africains et aider les agriculteurs à faire face aux perturbations de la chaîne de valeur agricole causées par la pandémie.

« La réponse de la banque en faveur du secteur agricole présente des mesures spécifiques visant à relever les défis auxquels sont confrontés les pays africains dans tous les aspects du secteur agricole. L'Afrique ne peut pas se permettre de subir une crise alimentaire à la suite de la pandémie de covid-19 », a déclaré la vice-présidente de la banque pour l'agriculture, le développement humain et social, Jennifer Blanke.

Étayant les points clés de cette politique, Jennifer Blanke a précisé que la réponse de la banque comprend des interventions immédiates, à court et à moyen terme, comme solutions pour aider le secteur agricole à faire face aux perturbations liées au coronavirus. Ces solutions visent

notamment le soutien à la distribution des denrées alimentaires pour les plus vulnérables, la stabilisation des prix alimentaires, l'optimisation de la chaîne de transformation des aliments, le renforcement des services de soutien à la vulgarisation et la mise à disposition d'intrants agricoles par le biais de subventions intelligentes. Car, la stratégie de la FAREC souligne que ces solutions représentent des étapes clés pour faire avancer l'Afrique vers des systèmes alimentaires plus résistants et durables. Elle révèle aussi que la banque accordera la priorité au soutien politique pour une meilleure circulation des intrants et des denrées alimentaires.

Il faut créer les groupes de travail pour rendre efficace la stratégie

Par ailleurs, selon la responsable de la banque, sera également soutenue pour rendre efficace cette politique, la création des groupes de travail sur la sécurité alimentaire au niveau des pays ainsi que les organisations régionales pour le suivi des initiatives régionales. Les rapports nationaux et les données recueillies auprès des pays membres régionaux renseignent que la volatilité des prix des denrées alimentaires de base s'est aggravée en raison de la pandémie de la covid-19.

Cette volatilité accroît l'incertitude et rend plus difficile la prise de décisions d'investissement par les acteurs du système alimentaire.

« La BAD redoute la mise en danger des moyens de subsistance des populations ainsi que l'aggravation de l'insécurité alimentaire et la malnutrition. A en croire les analyses du Programme alimentaire mondial, plus de quarante millions de personnes en Afrique de l'ouest seront confrontées à des pénuries alimentaires dans les mois à venir », souligne la banque, tout en insistant sur la nécessité de garantir la sécurité alimentaire des africains. « Notre institution coordonnera ses efforts avec les différentes parties prenantes à travers le continent pour répondre efficacement aux besoins des pays membres régionaux », a déclaré le directeur du département de l'agriculture et de l'agro-industrie au sein de la BAD, Martin Fregene.

Signalons que la FAREC fait partie de la facilité de réponse rapide dotée de dix milliards de dollars américains. Une initiative mise en place par la BAD pour aider les pays membres régionaux à faire face aux impacts sanitaires, sociaux et économiques de la pandémie de covid-19.

Rock Ngassakys

Études Diplomatiques & Stratégiques | INSEC U.

Organisme doté du statut consultatif auprès
du Conseil Economique et Social des Nations Unies

Le Centre d'Études Diplomatiques et Stratégiques propose à l'adresse des diplomates et cadres dirigeants des programmes diplômants sanctionnés par un Executive Postgraduate

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



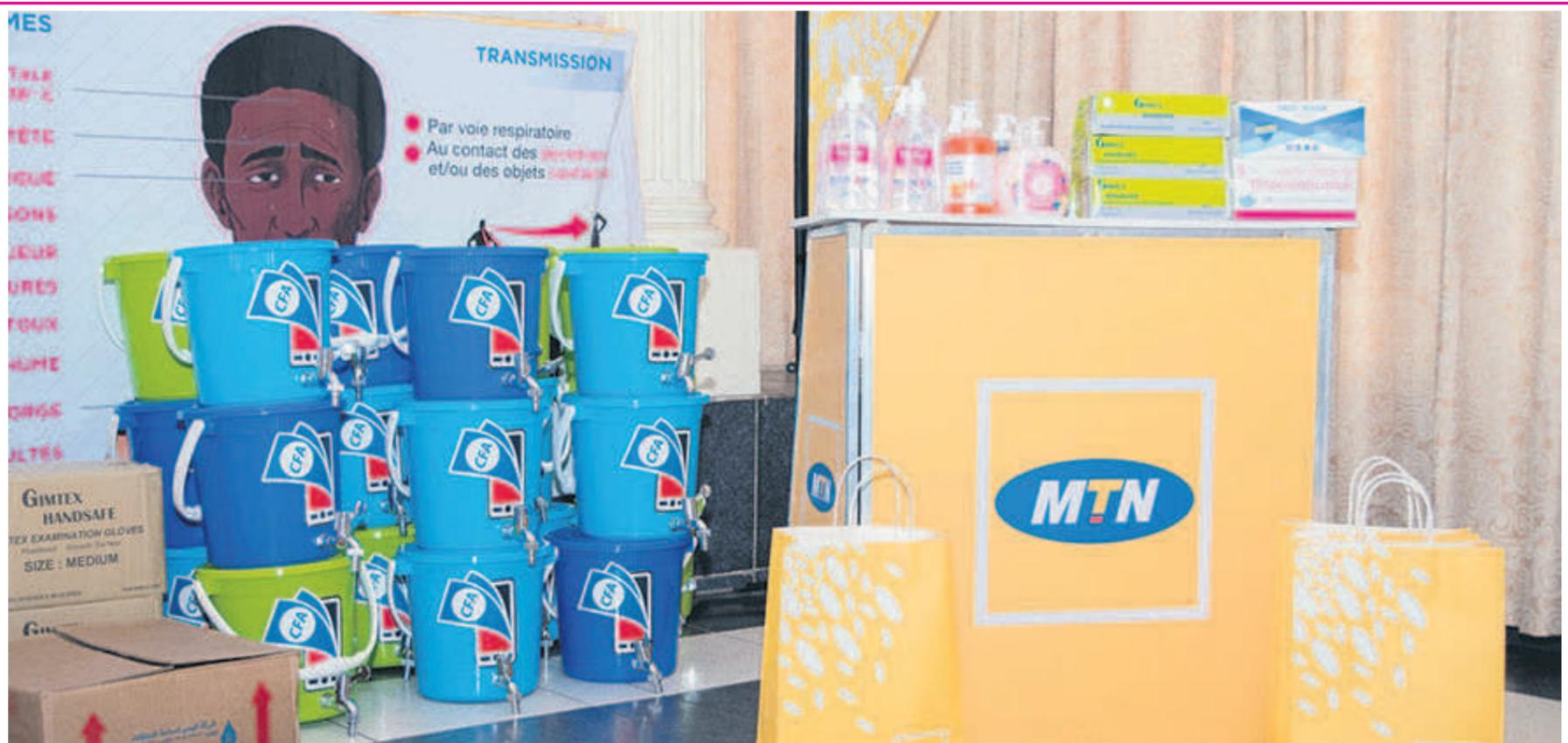
Ph.D in International Business & Diplomacy

DBA in Business Diplomacy
DBA in Strategy & International Security

Cycle MASTER : 5 spécialités
> Résolution de Conflits & Médiation
> International Business & Diplomacy
> Diplomatie & Relations Internationales
> Études Stratégiques & Politique de Défense
> Management des Affaires Publiques Internationales

CEDS.FR

RENSEIGNEMENTS & ADMISSIONS : contact@ceds.fr / 01 53 92 03 34 / 10 rue Sextius Michel 75015 PARIS



COVID 19

Le geste de cœur de MTN Congo

Suite à la pandémie liée au Coronavirus qui sévit actuellement dans le monde et au regard du nombre croissant des cas avérés en République du Congo, la société MTN Congo, représentée par son Directeur Général, M. Ayham Moussa, poursuit son élan de soutien aux communautés nationales ainsi qu'aux administrations publiques.



Pour renforcer sa contribution à la lutte contre la propagation de cette maladie et dans le cadre de sa responsabilité sociétale, MTN Congo a fait un don de kits de protection aux autorités de la Préfecture et de la Mairie de Pointe-Noire destinés à leurs Personnels.

La double cérémonie de remise de ces kits s'est déroulée respectivement à l'esplanade de la préfecture et dans la salle de mariage de l'hôtel de ville de Pointe-Noire, le vendredi 29 mai dernier. Ce don était composé essentiellement de masques, de savons liquides, de gels hydroalcooliques, de seaux plastiques avec robinets, de gants, etc.

A cette occasion, Monsieur Ayham Moussa a rappelé les efforts de générosité que MTN Congo fait depuis l'apparition du COVID-19 au Congo-Brazzaville.

« Chez MTN, nous sommes très attachés à notre responsabilité envers les communautés dans lesquelles nous opérons. Depuis le début de cette crise nous avons concentré nos efforts pour accompagner le comité de gestion de crise en collaboration avec le ministère de la santé ainsi que les ministères de l'enseignement primaire, secondaire, chargé de l'alphabétisation et de l'enseignement technique et de la formation qualifiante. »

Réceptionnant symboliquement un échantillon de kits de protection, en lieu et place de Monsieur le Préfet de Pointe-Noire empêché, Monsieur le Sous-préfet

et Directeur de Cabinet, Jean-Louis Banthoud, n'a pas hésité à exprimer sa gratitude à MTN Congo en ces termes : « Très sincèrement, je vous félicite pour ce geste salutaire que vous venez de faire à notre endroit. Ces produits nous aideront encore plus dans la protection de nos équipes face à la pandémie. Encore une fois merci ».

Pour sa part, le député-maire de la ville océane, Jean-François Kando, très reconnaissant pour ce don, a marqué sa satisfaction en précisant que « le bureau exécutif du conseil départemental et municipal (...) est heureux de recevoir ce don qui vient à point nommé, parce qu'il s'agit des produits qui nous permettront de mettre en pratique les mesures barrières édictées par le Gouvernement de la République dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus. Lorsqu'un généreux donateur fait un geste aussi louable, quel que soit les mots qui seront prononcés, rien ne dépassera le mot « Merci ». La municipalité de Pointe-Noire vous restera reconnaissante pour cet acte empreint d'empathie ».

Pour cette tournée, M. Ayham Moussa était accompagné de M. Patrick Itsoua, Directeur Juridique et des Relations publiques et de Mme Gabriela Okotaka, Senior Manager commercial zone Sud.

MTN everywhere you go!

Dates des Examens d'Etat et Concours
 Année scolaire 2019 - 2020

**Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel,
de la Formation Qualifiante et de l'Emploi**

<div style="background-color: #2e8b57; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-weight: bold;">BACCALAURÉAT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL</div> <ul style="list-style-type: none"> • EPS * Après l'écrit • Epreuves écrites du 1^{er} Groupe 7 Juillet 2020 • Epreuves Pratiques (E-F-GI-R-MA-IFTPL) À partir du 13 Juillet 2020 • Epreuves écrites du 2^e Groupe Dès publication des résultats 	<div style="background-color: #0070c0; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-weight: bold;">BREVET D'ETUDES TECHNIQUES (BET)</div> <ul style="list-style-type: none"> • EPS * Après l'écrit • Epreuves pratiques (Rapports Présco.) Après l'écrit • Epreuves écrites du 1^{er} Groupe 28 Juillet 2020 • Epreuves écrites du 2^e Groupe Dès publication des résultats 	<div style="background-color: #92d050; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-weight: bold;">BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES (BEP)</div> <ul style="list-style-type: none"> • EPS * Après l'écrit • Epreuves écrites du 1^{er} Groupe 28 Juillet 2020 • Epreuves écrites du 2^e Groupe Dès publication des résultats 	<div style="background-color: #0070c0; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-weight: bold;">CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES (CAP)</div> <ul style="list-style-type: none"> • Epreuves écrites, pratiques et orales 28 Juillet 2020
<div style="background-color: #000080; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-weight: bold;">CERTIFICAT DE FIN D'ETUDES DES ECOLES NORMALES (CFEEN)</div> <ul style="list-style-type: none"> • Animation sportive (primaire) Après l'écrit • Epreuves Pratiques (Primaire-Présco-Arts-ménagers) Après l'écrit • Epreuves orales Après l'écrit • Epreuves écrites 18 Août 2020 	<div style="background-color: #4b0082; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-weight: bold;">DIPLÔME DES CARRIÈRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (DCAF)</div> <ul style="list-style-type: none"> • Epreuves orales et Pratiques Après l'écrit • Soutenance des rapports Après l'écrit • Epreuves écrites 18 Août 2020 	<div style="background-color: #800080; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-weight: bold;">DIPLÔME D'ETUDES MOYENNES ARTISTIQUES (DEMA)</div> <ul style="list-style-type: none"> • EPS et pédagogique * Après l'écrit • Epreuves orales et pratiques Après l'écrit • Epreuves écrites 18 Août 2020 	<div style="background-color: #800080; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-weight: bold;">DIPLÔME DES CARRIÈRES DE LA SANTE (DECS)</div> <ul style="list-style-type: none"> • Epreuves orales et pratiques Après l'écrit • Epreuves écrites 18 Août 2020 • Soutenance des mémoires et des rapports Après l'écrit
<div style="background-color: #800000; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-weight: bold;">CONCOURS PROFESSIONNELS</div> <ul style="list-style-type: none"> • Epreuves écrites 30 Juin 2020 	<div style="background-color: #808000; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-weight: bold;">CONCOURS DIRECTS</div> <ul style="list-style-type: none"> • Epreuves écrites 6 Août 2020 <p style="font-size: small; text-align: center;">Observation : Clôture inscriptions 15/06/2020</p>	<div style="background-color: #804000; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-weight: bold;">CONCOURS D'ENTRÉE A L'IFTL</div> <ul style="list-style-type: none"> • Epreuves écrites 8 Septembre 2020 <p style="font-size: small; text-align: center;">Observation : Clôture inscriptions 30/08/2020</p>	<div style="background-color: #4b0000; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-weight: bold;">CONCOURS D'ENTRÉE AU CET-CETF</div> <ul style="list-style-type: none"> • Epreuves écrites 8 Septembre 2020 <p style="font-size: small; text-align: center;">Observation : Clôture inscriptions 30/08/2020</p>

CONCOURS D'ENTRÉE EN CLASSE DE SECONDE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

- Epreuves écrites 8 Septembre 2020

Observation : Clôture inscriptions 30/08/2020

NB : Les pratiques au niveau du CFEEN (l'Animation sportive et la pratique de la classe), du BET Préscolaire et de la pédagogie de la classe du DEMA se limiteront à la préparation de la fiche pédagogique par le candidat suivi d'un exposé devant le jury.

* Sur avis de la Task-Force

www.enseignement-technique.gouv.cg

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Ingrid Olga Ebouka Babackas encourage la structure portuaire à aller de l'avant

En mission de travail à Pointe-Noire, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, ministre du plan, de la statistique, de l'intégration régionale, des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande a eu le 5 juin une séance de travail avec la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire au siège dudit Port. L'échange avec les partenaires sociaux évoluant dans la structure portuaire a été également initié par l'autorité gouvernementale.

Après la présentation des différents responsables du Port autonome de Pointe-Noire, Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire a présenté sa structure en s'appuyant sur cinq points essentiels à savoir : le cadre institutionnel, l'extension et la modernisation du port, les actions pour l'attractivité et la compétitivité du Port, les attentes du PAPN vis-à-vis du gouvernement. « Après un processus de modernisation de ses infrastructures à travers la mise en œuvre depuis quelques années d'un vaste programme d'investissements prioritaires avec l'aide des bailleurs de Fonds internationaux et l'appui de ses partenaires historiques, le port autonome de Pointe-Noire est engagé dans la fidélisation de ses clients et la conquête de nouveaux trafics notamment ceux des pays limitrophes » a dit Séraphin Bhalat.

Pour Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, « Nous devons insister sur le fait que le PAPN est la porte d'entrée de l'extérieur vers l'intérieur mais aussi la porte de sortie de l'intérieur vers l'extérieur. Nous avons tout intérêt à ce que

le mouvement dans les deux sens soit intense. Pour ce faire, vous avez entrepris des actions commerciales. Je crois qu'à un certain moment il est bon que le ministre des transports soit le porte parole pour vendre la qualité des services du port, faire le tour des pays limitrophes parce que le port est en concurrence avec d'autres ports peut être hier nous avons une position privilégiée, une position unique aujourd'hui chaque Etat veut avoir son autonomie en tant que port ou justement ce trafic entre l'extérieur vers l'intérieur », a-t-elle suggéré et d'ajouter « Le ministre des transports a aussi la casquette du ministre en charge du partenariat au développement. Elle a aussi la charge de l'élaboration du budget d'investissement cela veut dire que c'est un réel atout. Nous allons faire en sorte qu'il y ait comme une synergie pour que les difficultés que l'on considère aujourd'hui comme installées puissent être surmontées parce qu'il y aura un regard qui permettrait de faire en sorte que les partenaires au développement bilatéraux ou multilatéraux s'emparent de la question des transports beaucoup plus



enrichie par notre propre connaissance, notre expertise qui nous a été confiée jusqu'à présent ». Pour impulser une nouvelle dynamique au Port autonome de Pointe-Noire, la ministre en charge des transports ne veut pas que le Port soit séparée des autres entités du sous secteur transports « J'ai envie de m'interroger sur la possibilité de mettre en interne un comité qui nous permettrait de faire en sorte que tous les sous secteurs des transports se retrouvent au niveau des directeurs généraux (Cfco, port autonome de Brazzaville, et Port secondaires...) et que tous parlent le même langage et faire que le port permette à l'Hinterland d'amener la marchandise au bord de l'Océan et que ces marchandises partent vers l'extérieur ». Selon Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas « La compétitivité du Port c'est d'abord une histoire d'hommes. Si nous avons conscience de notre retard alors nous allons donc avoir la

capacité d'indexer tous les obstacles et difficultés. Pour moi, c'est un challenge autour de l'équipe actuelle pour faire en sorte que nous puissions hisser toutes les difficultés que nous avons rencontrées. La compétitivité est un impératif parce que nous voyons ici et là il y a des ports qui émergent, des ports qui étaient jusque là que de passage qui captent un certain nombre de services. Pour nous, la compétitivité est une des performances vers laquelle nous devons tous aller ». Aussi, s'est-elle réjouie de la connexion qui existe entre la modernisation du port et le grand projet de la Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire. La visite guidée au Terminal à conteneurs, à la zone logistique, la zone d'extension Est, au chantier de la zone d'accès au nouveau mole, au chantier du futur siège de Port autonome de Pointe-Noire, et au quai multifonctions a mis fin à l'activité.





Notre bien aimée la veuve
Georgette Balanga née Tendart Lelo
a rejoint le Seigneur Tout-puissant le 30 mars 2020
Sa bénévolence, son sourire et sa bonté vont demeurer les sillons
du souvenir qui vont amoindrir la douleur de son absence

Pour célébrer sa mémoire

Nous vous invitons à une union de prière pour son repos éternel.
Messe du 14 juin 2020 à 11h30 de Paris et 10h30 de Brazzaville
présidée par un chapelain de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Messe du 14 juin à Pointe-Noire 10h Notre-Dame de l'Assomption
12h Saint-Pierre apôtre de Pointe-Noire
Messe du 14 juin 11h Sainte-Anne de Brazzaville;
Cathédrale Sacrée cœur. Centre-ville;
Église Jésus-Ressuscité Plateau des 15 ans;
Église Saint-Michel de la base Moukondo après Ste Anne.

PROGRAMME DES OBSÈQUES

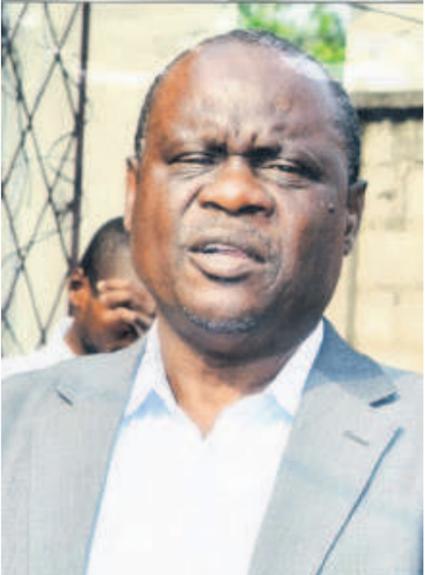
La famille Lando et les enfants Itoua informent les parents, amis et connaissances que l'inhumation de leur regrettée fille, sœur et mère Hélène Lando, décédée le 1^{er} Juin aura lieu ce Jeudi 11 juin au cimetière privé Bouka d'Itatolo, après la levée de corps à partir de 8h à la morgue de l'hôpital de référence de Talangai Brazzaville.



NÉCROLOGIE

Les familles Nganga, Onanghas et les enfants Ganga Ndiaye ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère, père et oncle Pascal Lambert Nganga ndiaye, ancien journaliste de Télé Congo, survenu le 5 juin 2020 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°58, de la rue Tchitondi (en face de l'église kimbanguiste) à Talangai.



REMERCIEMENTS

Très touchés par la sympathie et le soutien multiforme manifesté à leur égard lors du décès survenu le 23 mai 2020 à Brazzaville, du docteur Edmond Espérance Kombo dit "Matchoro-Small", les familles Kombo et Mankessi adressent aux parents, amis et connaissances leurs vives remerciements et expriment leur profonde gratitude.

Le fil n'est pas coupé « Priez, saluez, pensez à lui, priez pour lui ».



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



ECONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

*CONNECTEZ-VOUS
www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

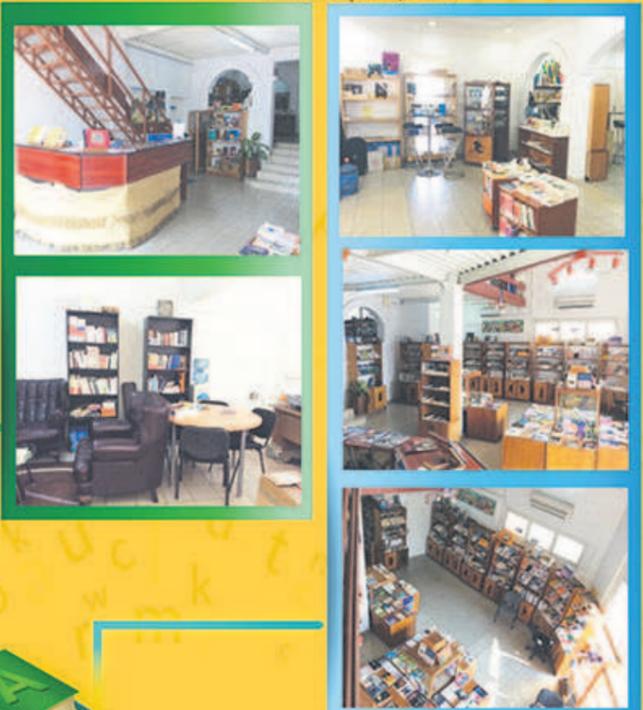
LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ NOUS
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi 9h - 19h
Samedi 9h - 18h




FOOTBALL EUROPÉEN

La Liga, deuxième grand championnat à reprendre

Après la Bundesliga en Allemagne, la Liga espagnole, l'un des grands championnats européens, a repris ses droits à compter du 11 juin jusqu'au 19 juillet.

C'est une véritable course contre la montre au terme de laquelle sera désigné le successeur du FC Barcelone, l'actuel leader du championnat, avec deux points de plus que sa rivale le Real de Madrid mais aussi les équipes qui vont représenter l'Espagne dans les futures compétitions européennes. La lutte pour le maintien sera aussi intéressante à suivre.

Ce 11 juin, le FC Séville accueille pour la reprise le Betis Seville. Le 12 juin, Grenade affronte Getafe puis le FC Valence sera aux prises à Levante. Le 13 juin, l'Espanyol Barcelonne recevra Deportivo

Alavès. Leganès affrontera quant à lui Valladolid et le Celta Vigo sera aux prises à Villarreal. Le dernier match du samedi opposera Majorque au FC Barcelone. Cette 28^e journée va s'achever le 14 juin. Au programme, Athletic Bilbao recevra Athletic de Madrid. Le Real de Madrid accueillera Eibar et le Real Sociedad sera aux prises à Osasuna.

La 29^e journée débute le lundi 15 juin jusqu'au 18 juin. Le FC Barcelone accueillera Leganès le 16 juin et tandis que le Real de Madrid recevra le 18 juin le FC Valence. Tous les matches de la 30^e journée vont se disputer

le 21 juin. Le FC Barcelone sera reçu par le FC Seville et le Real de Madrid se déplacera sur la pelouse de la Real Sociedad. La Liga rappelle-le, s'était arrêtée après la 27^e journée à cause de la pandémie du Coronavirus qui a placé l'Espagne parmi les pays les plus touchés. A l'arrêt, le FC Barcelone était en tête avec 58 points devant le Real de Madrid 56, le FC Seville 47 points, le Real Sociedad 46 points comme Getafe. Athletic de Madrid occupe le 6^e rang avec 45 points devant Valence 42 points, Villarreal, Grenade (38 points) et Athletic Bilbao (37 points).



Le FC Barcelone et le Real de Madrid, les deux prétendants au titre AFP

Au milieu du tableau, on retrouve Osasuna (34 points), Betis Seville (33 points), Levante (33 points), Deportivo Alavès (32 points), Valladolid (29 points), Eibar (27 points), Celta Vigo (26 points). Majorque (25 points), Leganès (23 points) et Espanyol (20

points) luttent pour le maintien. La Liga espagnole va ainsi imiter la Bundesliga et la Liga Nos, le championnat portugais qui ont déjà repris. La premier League anglaise est annoncée pour le 17 juin et la Serie A le 20 juin.

James Golden Eloué

CINÉMA

Olivier Kissita à l'affiche de la série « Cacao »

Après ses apparitions dans les séries télévisées françaises « Barbershop » et « Cut », Olivier Kissita revient aux écrans grâce à sa participation dans la série ivoirienne « Cacao » réalisée par Alex Ogou et diffusable pour la toute première fois sur Canal plus dès le 15 juin.

Réalisateur et acteur-comédien né en France d'un père congolais et d'une mère guadeloupéenne, Olivier Kissita est un enfant prodige de la toile avec ses web-séries et films qui atteignent des millions de vues sur YouTube et d'autres plateformes en ligne. Sa réapparition à la télévision, notamment dans la série Cacao, est une belle opportunité pour lui d'atteindre un nouveau public, auprès duquel il était jusque-là inconnu.

Si la caméra a toujours été pour lui un secteur de prédilection, son ascension, quant à elle, est un fruit de dur labeur. Après un baccalauréat option cinéma et une licence de droit en sciences-po à la Sorbonne, il suit un cursus de deux ans chez Acting international pendant lesquels il a fait des stages à Broadway (New York city). De cette expérience, Olivier Kissita plonge activement en autodidacte dans l'écriture de scénario et la réalisation de vidéos et web-séries à travers lesquelles il fait passer des petits messages instructifs tout en faisant rire. Un succès sur YouTube qui l'a propulsé à la télévision.

En 2016, il achève son premier long métrage documentaire « Youtuber » sur les créateurs de vidéos sur internet, pour lequel il a rencontré de nombreux intervenants dans plusieurs pays, tels que Rémi Gaillard, Cyprien, et Antoine Daniel en France, Justin Simien aux États-Unis... Avec de belles opportunités en vue, aujourd'hui, il se sent plus confiant quant à son avenir dans l'univers du cinéma.

Les intérêts du cacao transposés dans une nouvelle série télévisée

Produit par Tanka Studio et Underscan avec la participation de Canal+ international, « Cacao » raconte sur fond de suspense la rivalité entre deux familles, les Desva et les Ahitey, qui mènent une guerre sans merci autour du cacao, véritable or brun de l'Afrique de l'Ouest. Derrière le cacao, se cache une bataille sans merci. Et c'est bel et bien cette réalité que l'Ivoirien, Alex Ogou, souhaite partager aux téléspectateurs à travers sa nouvelle série télévisée francophone qu'il a réalisée dans son pays et dont le premier épisode est prévu pour le 15 juin sur Canal+.

Dans cette production, Anthony Desva incarné par Olivier Kissita est un jeune et brillant financier contraint de rentrer au pays après la tentative d'assassinat de ses parents. Propulsé, malgré lui, à la tête de l'entreprise familiale, il devra affronter autant les ennemis de son père, que son père lui-même. À nouveau exposé à ses racines, il va redécouvrir les terres de son enfance, les conflits autour du cacao et le charme interdit de sa meilleure protectrice, Manuela Ahitey, détaille le synopsis.

Notons que cette série est une véritable production africaine, avec un casting panafricain réunissant plus de soixante-dix acteurs et comédiens, stars montantes et références du cinéma, originaires de Côte d'Ivoire, du Gabon, du Congo et du Sénégal. Fargass Assandé, Serge Abessolo, Naky Sy Savane, Olivier Kissita, Fate Touré, Pélégie Beda, Evelyne Ily, Ange Eric Nguessa et France Nancy Goulian incarnent les personnages principaux de cette série.

Merveille Atipo



Olivier Kissita, acteur-comédien et réalisateur français d'origine congolaise DR

INTERVIEW

Dave Belemene : « Il faut vulgariser les différentes disciplines sportives afin d'intéresser plus de monde »

Du haut de ses 2,2 m, Dave Belemene (28 ans), Diable rouge congolais de volleyball évoluant en Arabie saoudite, a déclaré, lors d'une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville que le Congolais devrait militer pour la promotion des sports dans toutes les localités du pays.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Comment passez-vous cette période d'arrêt des activités sportives ?

Dave Belemene (D. B) : Cette période d'arrêt n'est pas du tout facile vu qu'il faut que je m'adapte en suivant le cours des choses. C'est pour la première fois depuis environ douze ans que je passe autant de temps inactif mais je fais quelques exercices de maintien et je m'adapte. Actuellement j'évolue à Al Jabalin, un club saoudien de volley-ball, en première division.

L.D.B : Quel est votre parcours à l'équipe nationale

D.B : Tout avait commencé dans les années 2009, lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (-Can) zone 4 (Cemac) à Kinshasa. J'avais bénéficié de la confiance de mes entraîneurs puisque j'étais sélectionné. Bien que nombreux ne me connaissent pas (à cause du non suivi des matches de jeune), j'avais quand même déjà des aptitudes physiques impressionnantes et un bon palmarès pour un jeune de mon âge.

C'est à mon retour de Kinshasa que j'ai explosé et depuis je n'ai manqué que deux sélections pour cause d'indisponibilité. En 2011, j'ai participé à la Coupe d'Afrique des nations Tanger au Maroc et nous avons occupé la cinquième place. Sans compter les éliminatoires de la Coupe du monde en Pologne, la finale contre la Tunisie en 2013, les Jeux Africains 2015 et bien d'autres. Je suis également sorti plusieurs fois meilleur contreur du championnat national et de la ligue de Brazzaville (2007, 2008, 2010, 2011, 2012, 2013) ainsi qu'au tournoi international du génocide rwandais.

L.D.B : En tant que sportif, quelles sont les conséquences de la Covid-19 sur votre vie professionnelle ?

D.B : Je dirai une baisse en performance vu que je ne m'exerce plus assez et je suis hors compétition



Dave Belemene/Adiac

depuis début mars. Et quelques projets dérivés. Mais, je vais bien sûr continuer avec le sport car j'ai encore plein d'objectifs. Lorsque les frontières s'ouvriront, je rentrerai au pays pour rendre visite à mes parents puis commencer une phase de préparation pour ma saison prochaine.

L.D.B : Un mot à l'endroit des différents acteurs du monde de sport ?

D.B : Aux jeunes, ils doivent être disciplinés et humbles sinon cela retarderait leurs apprentissages, se sacrifier et avoir des ambitions. Ils doivent oublier les difficultés et les pressions afin qu'ils trouvent la force mentale car tous n'évoluent pas aux mêmes rythmes. C'est comme à l'école, celui qui étudie le plus à 90% de chance d'obtenir une meilleure note que celui qui ne s'adonne pas. Après, il y a aussi des nés génies. Mon message aux autres sportifs serait de venir en aide à nos disciplines respectives et pourquoi pas d'autres afin d'accompagner la génération future vers un horizon meilleur nous sommes un

peu négligeant à ce sujet.

L.D.B : Que pouvez demander aux autorités congolaises ?

D.B : Je demande au gouvernement de programmer des réunions et de veiller à la réalisation des projets, pourquoi pas d'ouvrir un bureau de commission de suivi et conditions d'athlètes en équipe nationale. Car il ya des efforts à fournir dans ce domaine. Ce n'est pas pour indexer mais améliorer les choses. J'ai provisoirement mis fin à ma carrière en équipe nationale à cause de cette histoire. Il faut vulgariser les différentes disciplines sportives afin d'intéresser plus de monde et donner de la valeur ajoutée.

L.D.B : Vos bons et mauvais moments en tant que sportif ?

D.B : Mon plus beau souvenir est d'avoir joué pour mon pays et la signature de mon premier contrat professionnel. Mauvais souvenir, une blessure à l'épaule lors de ma première année de professionnalisme.

Propos recueillis par Rude Ngoma

ASSEMBLÉE NATIONALE

Patricia Nsey Mulela pour remplacer Jean Marc Kabund

Secrétaire nationale à la solidarité et à l'action humanitaire à l'UDPS, Patricia Nsey Mulela est présentée comme la candidate du consensus désignée par le président Félix Tshisekedi, en tant qu'autorité morale du parti, au poste de premier vice-président de la Chambre basse.

L'élection de la députée Patricia Nsey Mulela, membre de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), au poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale en remplacement de Jean Marc Kabund, est désormais presque un acquis. Cette candidate de l'UDPS, la seule d'ailleurs à concourir à ce poste lors de l'élection prévue pour le 12 juin peut, d'ores et déjà, sabler son champagne car rien ne pourra l'empêcher d'accéder au bureau de la Chambre basse. Ces assurances tiennent du fait qu'elle est la candidate déclarée du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, qui, en sa qualité d'autorité morale de l'UDPS, l'a désigné parmi les seize candidats qui se sont manifestés. Elle est, comme qui dirait, la candidate du consensus désignée par le président de la République lui-même.

Il sied de rappeler que Félix Tshisekedi avait récemment reçu les deux tendances opposées de l'UDPS dont les vues en rapport avec le remplacement de Jean Marc Kabund divergeaient totalement. Si, pour les uns, ce poste



Patricia Nsey Mulela

devrait rester vacant pour être en phase avec la décision du secrétaire général qui est allé jusqu'à menacer de sanction tout celui qui oserait postuler au nom du parti; pour les autres, l'UDPS avait tout

intérêt à maintenir dans son giron ce poste politiquement stratégique. Après avoir écouté les uns et les autres, Félix Tshisekedi qui n'est pas partisan de la politique de la chaise vide a finalement pris

position pour occuper ce poste qui fait partie du quota de l'UDPS. C'est sur ces entrefaites que s'est négociée la désignation de la jeune avocate Patricia Nsey Mulela. Ce choix est venu compromettre le

processus judiciaire engagé par Jean Marc Kabund qui, entre-temps, avait saisi la justice pour dénoncer le caractère irrégulier de son éviction.

Au niveau du parti, la candidature de Patricia Nsey Mulela fait presque l'unanimité. Même ses potentiels concurrents à ce poste se sont tous désistés en sa faveur pour s'aligner sur le choix de l'autorité morale. Même son de cloche à l'Union pour la nation congolaise (UNC) qui a déclaré soutenir sa candidature au nom de la préservation des acquis de la coalition Cap pour le changement. Éluée de Likasi, dans le Haut-Katanga, Patricia Nsey Mulela est une jeune avocate qui milite dans l'UDPS depuis des années. Secrétaire nationale à la solidarité et à l'action humanitaire, elle a, dans son cursus de juriste, effectué de nombreux stages aux écoles nationales d'administration de Paris et de Québec. Sauf bouleversement inattendu, le vote du vendredi 12 juin risque de n'être qu'une simple formalité, les dés étant déjà jetés.

Alain Diasso

RIPOSTE À EBOLA

La RDC bénéficie d'une aide d'urgence de 40 millions de dollars de l'ONU

Le chef de l'humanitaire de l'ONU a octroyé, le 7 juin, une aide de 40 millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies (Cerf) à la République démocratique du Congo (RDC) pour faire face aux urgences sanitaires.

L'octroi de l'enveloppe s'appuie sur les 30 millions de dollars précédemment alloués à la RDC par le CERF dans le cadre de son volet d'allocations aux urgences sous-financées. Ces financements, a précisé un communiqué du Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha), renforceront les services de santé existant en RDC pour permettre un soutien de suivi aux survivants d'Ebola et établir des systèmes de surveillance communautaire, d'alerte et de réponse rapide. Ces engagements issus du Cerf financeront également, selon cette source, la fourniture de vivres, d'abris, d'eau et d'assainissement, ainsi que des services de santé, d'éducation et de protection.

Plus de deux mille victimes

Il est rappelé que la RDC lutte contre une épidémie d'Ebola prolongée. Plus de deux mille deux cents personnes ont perdu la vie à cause du virus dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, depuis le début de l'épidémie en août 2018. Et cette annonce du financement d'urgence est intervenue moins d'une semaine après que le gouvernement congolais a confirmé une nouvelle flambée d'Ebola à Mbandaka, dans la province de l'Équateur. En plus d'Ebola, souligne Ocha, le pays est aux prises avec un mélange dangereux de crises sanitaires et humanitaires, notamment la plus grande épidémie de rougeole au monde, des déplacements internes massifs et l'in-

securité, ainsi que la pandémie de covid-19. « Au 4 juin, la RDC avait enregistré 3494 cas de coronavirus et 74 décès », a noté le bureau de l'ONU. Ce qui se passe en RDC, a déclaré le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence de l'ONU, Mark Lowcock, est un rappel brutal que la communauté mondiale ne doit pas perdre de vue les crises humanitaires qui étaient présentes avant la pandémie de covid-19. « Si nous détournons le regard dans des endroits comme la RDC, les personnes vulnérables prises au piège dans des cycles vicieux de souffrance n'auront aucune chance de se battre face à la covid-19 », a ajouté Lowcock, lors de l'annonce du financement de 40 millions de dollars.

Continuer de financer la lutte contre Ebola

Le secrétaire général adjoint, qui s'est dit reconnaissant envers la générosité des bailleurs de fonds, a exhorté ces derniers à continuer de financer la lutte contre Ebola en RDC. Dans le cadre de cette riposte à la pandémie d'Ebola, il est indiqué que des efforts soutenus sont nécessaires pour éviter de nouvelles flambées. Cela comprend le renforcement de la capacité du pays à lutter contre Ebola, construite pendant l'épidémie, et le renforcement de son système de santé conformément aux plans du gouvernement pour des soins de santé universels.

Lucien Dianzenza

COVID-19

L'UE organise un vol humanitaire des fournitures sanitaires

Les fournitures seront distribuées aux centres de santé et aux hôpitaux traitant les patients atteints de la covid-19 dans les provinces les plus touchées de la République démocratique du Congo (RDC).

La cargaison de l'Unicef de 3,7 mètres cubes contenant des fournitures sanitaires pour la riposte à la covid-19 a atterri, le mardi 9 juin, à bord d'un vol organisé par l'Union européenne (UE). Elle comprend des kits de réanimation, du matériel chirurgical de base, des canules nasales pour l'administration d'oxygène, de l'hydrocortisone, des antibiotiques, de la vitamine A et des intrants nutritionnels. Un autre vol transportant cent quatre-vingt-trois mètres cubes de fournitures atterrira à Kinshasa, le 19 juin. Un troisième vol arrivera à Kinshasa à la fin du mois de juin. Cette intervention de l'UE à travers l'Unicef permettra à la RDC d'assurer la prise en charge des malades, surtout que le nombre des cas confirmés ne fait que grimper au jour le jour. Le commissaire européen chargé de la gestion des crises, Janez Lenarčič, affirme que grâce à ses opérations de pont aérien humanitaire, l'UE contribue à ce que l'aide humanitaire continue d'atteindre les personnes qui en ont le plus besoin, et soutient également la livraison des fournitures nécessaires pour aider à prévenir la propagation de la covid-19. Le représentant de l'Unicef en RDC, Edouard Beigbeder, se dit reconnaissant de recevoir le soutien de l'UE pour la livraison des fournitures. « Il nous permettra de soutenir et d'accompagner le gouvernement de la RDC et ses partenaires dans leur réponse à la covid-19. L'une des priorités de l'Unicef est de rétablir la confiance des agents de santé afin qu'ils puissent aider les enfants en leur fournissant un diagnostic et un traitement appropriés. Ce matériel contri-

buera à atteindre cet objectif en temps voulu. Le bon soutien au bon moment », a-t-il fait savoir. Dans la riposte contre cette pandémie, la réponse de l'Unicef se concentre entre autres sur l'apport de fournitures sanitaires vitales, l'amélioration des mesures wash et de prévention et de contrôle des infections dans les établissements de santé et dans la communauté, la fourniture d'un soutien psychosocial aux familles touchées et à leurs enfants, l'engagement des communautés dans des activités de communication visant à prévenir la propagation du virus, et la fourniture d'outils d'apprentissage à distance aux enfants qui ne peuvent pas aller à l'école en raison de la fermeture des classes.

Les vols du pont aérien humanitaire font partie de la réponse globale de l'UE à la pandémie de covid-19. Ils sont opérés dans le cadre d'une approche « Team Europe », dans un effort conjoint entre la Commission européenne, les États membres (la Belgique et la France dans le cas des vols vers la RDC) et les organisations humanitaires, et en coopération avec les autorités du pays d'accueil. Le mécanisme de pont aérien humanitaire de l'UE finance 100% des coûts de transport. Le fret et les fournitures qui sont transportés sont fournis par les utilisateurs des opérations du pont aérien humanitaire de l'UE. L'UE soutient en outre la réponse covid-19 en RDC avec un financement total de dix-neuf millions et demi d'euros provenant de ses programmes d'aide humanitaire et de l'aide au développement.

Blandine Lusimana

V.CLUB

La démission d'Amisi sous examen

La démission du général Amisi Kumba Tango Four défraie la chronique au sein de la famille V.Club. Membre du Conseil suprême de club vert et noir de Kinshasa, André Kimbuta a fixé l'opinion au sortir d'une réunion de cet organe du club.

Membre du conseil suprême de V.Club, André Kimbuta Yango a indiqué que le général Amisi Kumba Tango Four n'a pas encore quitté la direction du club car sa démission déposée auprès de cet organe du club vert et noir de Kinshasa est encore sous examen. Il a fait cette déclaration au sortir de la réunion du Conseil suprême tenue le lundi 8 juin.

« Les problèmes de V.Club ont été résolus en famille. Il est vrai que le général Amisi a dit qu'il était fatigué et voulait prendre sa retraite, annonce qu'il a confirmée en venant voir le président du conseil suprême de l'équipe. Ce dernier a pris bonne note parce qu'il fallait examiner la situation

et qu'il n'a le pouvoir d'accepter ou de rejeter une demande de démission, cela revient à l'assemblée générale comme l'exigent nos textes », a indiqué l'ancien gouverneur de Kinshasa et notable des Dauphins Noirs de la capitale de la RDC.

Et il a ajouté : « Pour moi, le général Amisi n'a pas encore quitté V.Club parce qu'il n'a pas encore la réponse de l'assemblée ou celle du conseil suprême. Si la solution veut qu'il puisse revenir, nous ne voyons aucun problème parce qu'il a dirigé le club durant 13 ans. La situation est sous examen et nous trouverons une solution durable ». Il a par ailleurs appelé les supporters au

calme et à l'apaisement, assurant qu'une solution idoine sera de toute façon trouvée, car V.Club est un grand club.

Pendant 13 ans, le général Amisi Kumba a été président du comité de direction de V.Club avec un bilan de deux titres nationaux, et deux finales africaines perdues respectivement en Ligue des champions en 2014 face à l'Entente Sétif d'Algérie et en Coupe de la Confédération en 2018 devant le Raja de Casablanca. Il a très récemment déposé sa démission, arguant qu'il est fatigué et a besoin de prendre du repos. Mais, a-t-il dit, il est et reste « vclubien », il sera toujours là en cas de besoin.

Martin Enyimo



André Kimbuta, membre du conseil suprême de V.Club

FOOTBALL-TRANSFERTS

Des internationaux congolais sans clubs

Les dates de reprise de certains championnats européens sont connues, mais quelques Congolais sont encore incertains sur leur avenir.

Après l'interruption des activités sportives dues à la propagation de la pandémie de covid-19, l'on note que la Bundesliga (championnat allemand) a repris le 9 mai dernier. Liga espagnole reprend le 11 juin, la Premier League anglaise le 17 juin, la Süper Lig Turque le 12 juin, le championnat suisse le 19 juin, le championnat de Russie le 21 juin. Et des joueurs congolais sont pratiquement sans clubs en ce moment de mercato estival, indique le site leopardsfoot.com.

L'ancien capitaine des Léopards



Youssouf Mulumbu (33 ans), ancien de Celtic Glasgow en Ecosse n'a pas encore trouvé un nouvel employeur depuis la fin de son contrat en juillet 2019. Avant l'arrêt des championnats à cause du coronavirus, il s'entraînait à Birmingham (Championship anglaise), « Youssouf n'a pas fini ! Je me suis entraîné avec Birmingham et le coach m'a trouvé en jambes. Il m'a dit qu'avec l'expérience et le ballon que j'ai, ils me signeraient. Il faut juste que je récupère le rythme », a-t-il confié lors d'un live instagram. On attend donc la reprise pour voir si Birmingham va s'intéresser de plus près au joueur formé au Paris-Saint-Germain et passé par Amiens, West Bromwich Albion, Norwich, Kilmarnock et Celtic Glasgow. Youssouf Mulumbu est aussi prêt pour retour en France.

Le milieu international congolais Jacques Maghoma (32 ans) ne

connaît pas sa prochaine destination alors que son contrat avec Birmingham arrive à terme le 30 juin. Victime des blessures et autres pépins physiques au cours de cette saison, il n'a pu disputer que dix-huit matchs avant l'arrêt du championnat. N'ayant pas pu refaire ses exploits passés, il a été mis de côté par le coach Pep Clotet. Et un communiqué du club a clairement fixé sa situation, il ne prolongera pas. On attend voir où le natif de Lubumbashi et formé à Tottenham va poser ses valises pour la prochaine saison.

L'attaquant international congolais Jody Lukoki (27 ans) ne continuera pas l'aventure à Ludogorets en Bulgarie. Mis à l'écart par le staff après



avoir refusé de prolonger, il est en manque du temps de jeu depuis décembre 2019, en dépit de ses statistiques positives de neuf buts et une passe décisive en vingt-trois matchs toutes compétitions confondues. Le club turc de Trabzonspor a manifesté un intérêt au natif de Kindu dans la province de Maniema et formé à l'Ajax d'Amsterdam et passé par PEC Zwolle aux Pays-Bas. Le défenseur international Wilfried Moke (32 ans) est lui aussi dans le dur, n'ayant pas touché son salaire depuis février à Ankaragücü en D1 turque. Titulaire, il a disputé dix-

sept matchs avant de prendre la décision de rompre son contrat. Ayant joué en France, Espagne, Roumanie et Turquie, Wilfried Moke -qui a connu onze clubs- va peut-être se diriger vers un autre pays.

Deux autres joueurs pourraient se retrouver sans club en ce mercato d'été, notamment Neeskens Kebano (28 ans) et Giannelli Imbula (27 ans). Le premier arrive fin contrat avec Fulham (Championship an-



glaise), le 30 juin, et ne pourrait ne pas être prolongé. Le joueur formé au Paris-Saint-Germain et passé par Caen, Chaleroi en Belgique et Genk qui n'a pas jamais fait son trou dans ce club, a très peu joué à Fulham depuis son arrivée en 2016. Pour sa part, Giannelli Imbula a signé pour six mois à Sochi en Russie. Mais depuis son départ de Lecce en Italie, il n'a jamais joué dans le championnat russe arrêté à cause de la covid-19 et son contrat expire le 30 juin, neuf jours après la reprise du championnat de Russie (le 21 juin).

Jeune frère de Jacques Maghoma, le défenseur central Christian Maghoma (22 ans) a résilié son contrat avec le club polonais d'Arka Gdynia où il est arrivé en juillet 2018 en provenance de l'Académie de Tottenham en Angleterre, son club formateur. Avec trente-cinq matchs disputés en deux saisons et n'ayant pas le statut de titulaire, il va changer d'air se basant sur l'expérience acquise dans ce pays qui a un football rude.

M.E.

Shabab Al-Ahli veut Kakuta, Akolo a d'autres contacts

Les deux internationaux de la RDC d'Amiens ne suivront pas le club relégué en Ligue 2.



Gaël Kakuta et Chadrac Akolo

Le milieu offensif international congolais Gaël Kakuta va certainement quitter Amiens relégué en Ligue 2 française après l'arrêt définitif du championnat à cause de la propagation hallucinante de la pandémie de covid-19. Après Strasbourg et Saint-Etienne dans un premier temps, ensuite Lens son club formateur qui vient d'être promu en Ligue 1 française, le club Shabab Al-Ahli des Emirats arabes unis s'est aussi intéressé à ce footballeur globe-trotter.

Et la formation émiratie a déjà fait une première proposition de 2,5 millions d'euros pour enrôler le meneur de jeu, indique Foot Mercato. Ce montant est en deçà des attentes du club picard ayant fixé la clause de sortie du joueur de 28 ans à deux fois plus supérieure. Amiens avait rappelé Kakuta pour trois millions d'euros de Rayo Vallecano en Espagne. Ayant fait de Kakuta l'un des priorités du mercato, Lens continue cependant les négociations avec Amiens.

Coéquipier de Kakuta en sélection de la République démocratique du Congo (RDC) et en club, l'ailier Chadrac Akolo (25 ans) est également sur le départ. Prêté à Amiens pour une saison par en provenance de Stuttgart, l'ancien joueur du FC Sion et de Neuchâtel Xamax en Suisse, lié à Stuttgart jusqu'en 2021, ne suivra pas le picard en Ligue. Amiens ne va lever son option d'achat. Dans un live instagram avec la journaliste Sandra Tshiyombo, il a déclaré qu'il ne va pas revenir à Stuttgart, mais trouvera une destination avant la fin de ce mercato estival. « J'ai des contacts, je ne peux pas en parler, mais d'ici la fin de cette semaine, on aura des nouvelles. Moi je sais, mais je n'ai pas les cartes en mains, je garde ça pour moi », a-t-il confié. Chadrac Akolo a fait seize apparitions avec Amiens cette saison, un total de mille six cent vingt minutes de temps de jeu, deux buts inscrits et une passe décisive.

M.E.

COVID-19

Le centre de santé du village Tchiminzi prêt à soigner la population

La ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a réceptionné le 8 juin, l'ouvrage réhabilité par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) qui vient soulager les populations du village reconfiné à cause des cas de covid-19.

A 97 km de Pointe-Noire dans le district de Tchiamba-Nzassi, le village Tchiminzi vit au rythme du reconfinement décidé le 28 mai dernier par la coordination nationale de gestion de covid-19 du fait des données épidémiologiques qui redéfinissaient la localité comme un foyer de la pandémie. Ainsi, la SNPC qui avait amorcé la réhabilitation du centre de santé de la localité en 2019 et le ministère en charge de la Santé ont fait en sorte qu'il soit opérationnel en cette période d'état d'urgence sanitaire et du reconfinement.

« Il y a tout ce qu'il faut : du matériel, des médicaments. Les populations du village de Tchiminzi et des villages environnants n'auront plus besoin d'aller ailleurs pour des consultations, des accouchements, des hospitalisations », a déclaré la ministre en charge de la Santé.

Les autres structures à Pointe-Noire

Pour sa part, le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga, a indiqué que cet hôpital, dont l'autonomie en électricité est assurée, pourrait servir de base opérationnelle face à la covid-19 avant de revenir à sa vocation première de soulager les populations sur l'ensemble des pathologies.

L'Association des opérateurs pé-



Photo de groupe après la visite d'un des centres de prise en charge des cas de covid-19 à Pointe-Noire/Adiac

troliers du Congo a réhabilité des structures sanitaires de prise en charge des cas covid-19 symptomatiques. « Nous avons fait d'importants réaménagements, au

centre de santé intégré à paquet minimum de services élargis Mouissou-Madeleine avec notamment la remise en état du système d'oxygène », a expliqué le

directeur général de Total-Congo, Martin Desfontaines.

C'est le ministre des Hydrocarbures Jean Marc Thystère Tchicaya qui a remis les clés de la structure

à la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo. Mouissou-Madeleine a une capacité de quarante-six lits et peut prendre en charge les femmes enceintes atteintes de la covid-19, a souligné la ministre de la Santé.

Par ailleurs, à l'hôpital Adolphe-Sice, le bloc opératoire et le service de réanimation ont été réhabilités, de nouveaux équipements installés pour relever le pari de la prise en charge car le compartiment servira à la riposte à la pandémie avant qu'il ne reprenne son usage habituel.

« Avec ce soutien de nos partenaires, nous allons tripler notre capacité de prise en charge à Pointe-Noire en recentrant la répartition des malades de covid-19 de sorte que les cas asymptomatiques soient suivis dans les centres non hospitaliers tandis que les symptomatiques seront traités dans les centres hospitaliers », a indiqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Peu avant de visiter ces structures sanitaires réhabilitées, la ministre de la Santé s'est entretenue avec les responsables des entreprises pétrolières opérant dans les départements du Kouilou et de Pointe-Noire. La coordination de la riposte entre le secteur sanitaire public et privé a été au cœur des échanges.

Rominique Makaya

« Avec ce soutien de nos partenaires, nous allons tripler notre capacité de prise en charge à Pointe-Noire en recentrant la répartition des malades de covid-19 de sorte que les cas asymptomatiques soient suivis dans les centres non hospitaliers tandis que les symptomatiques seront traités dans les centres hospitaliers »

TRANSPORTS

Ingrid Olga Ebouka Babackas boucle son séjour de travail dans la ville océane

La mission de travail de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ebouka Babackas, a pris fin, le 5 juin, dans les locaux de la Société congolaise des transports maritimes.

La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas s'est entretenue, lors de son séjour à Pointe-Noire, avec les administrations et structures placées sous sa tutelle, à savoir le Guichet unique des opérations transfrontalières, le Chemin de fer Congo océan, la Marine marchande, le Conseil congolais des chargeurs, les directions départementales des transports terrestres de Pointe-Noire, la direction interdépartementale de la navigation fluviale, la délégation maritime de Madingo Kayes, le Port autonome de Pointe-Noire, la Société Ilogs et la Société congolaise des transports maritimes. Elle s'est imprégnée des difficultés qu'éprouvent ces sociétés dans l'exercice de leurs missions et a recueilli leurs doléances pour d'éventuelles approches de solutions.

En face de l'autorité gouvernementale, les responsables de chaque structure ont égrené les difficultés rencontrées assorties des suggestions pouvant garantir la bonne marche de l'administration dont ils ont la charge. Hormis les écueils spécifiques inhérents à chacune des structures, les ressources humaines pléthoriques et non qualifiés, le



La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas/Crédit photo Adiac

manque de matériel de bureau et de moyens roulants, les difficultés financières, la formation des agents sans oublier la vétusté de certains locaux de travail sont autant de difficultés exposées à la ministre. « Dans vos propos, j'ai perçu aucun désespoir mais plutôt la détermination d'accomplir votre mission. Vous voulez juste que l'on vous comprenne et accompagne.

Les difficultés émises qui sont presque communes à tout le secteur des transports et le bagage des propositions faites seront examinées», a-t-elle déclaré. La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas a terminé son séjour de travail en échangeant avec les responsables de la Société Ilogs et en a visité les installations.

Hervé Brice Mampouya

SANTÉ

La covid-wash mécanique installée dans les administrations

Le kit intégré de lavement des mains, covid-wash, créé pour réduire les risques de contamination à la covid-19 est bien apprécié des Congolais.

Conçue et mise au point par les techniciens et ingénieurs de la Société de tuyauterie, de chaudronnerie et de construction du Congo (ST2C) basée dans la ville océane, la covid-wash mécanique s'utilise dans le respect strict des mesures barrières. En effet, ce kit permet de se laver les mains sans en être en contact. Ce qui réduit le risque de contamination à la covid-19. Dotée d'un système d'évacuation des eaux usées, la covid-wash mécanique fonctionne à l'aide de trois pédales qu'on utilise à l'aide des pieds.

La première pédale sert à verser le savon liquide, la deuxième pédale permet de faire couler l'eau et la troisième pour ouvrir la poubelle qui reçoit les mouchoirs utilisés. Pour contribuer à la lutte contre le coronavirus, ST2C a fait don de ce dispositif à plusieurs administrations publiques de la ville côtière, notamment la Préfecture, la Mairie centrale, la Chambre de commerce, les hôpitaux, les écoles et autres structures de la place. Les usagers sont satisfaits de cette innovation rassurante et sécurisante de lutte contre la propagation du coronavirus. Notons qu'outre ce dispositif mécanique, ST2C a aussi mis au point un autre kit covid-wash.



Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INTERVIEW

Fabrice Ondongo : « La Ligue de football est en danger »

Le président de Fleur du Ciel, Fabrice Ondongo, a lancé un appel au public sportif de la ville océane de soutenir les quatre clubs qualifiés au play-off ainsi que l'AS Cheminots qui jouera le match de barrage pour s'assurer les deux places qualificatives en L1.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Bonjour président ! Comment vivez-vous cette crise sanitaire ?

Fabrice Ondongo (FO) : Ce n'est pas facile étant habitué au football. Mais, puisque c'est une pandémie, nous faisons avec. Cela ne nous rend pas service en voyant la forme des joueurs face au manque de compétition, surtout que le play-off a été maintenu. C'est un véritable casse-tête.

LDB : La suspension des compétitions à la suite de la crise sanitaire a été une chance pour la qualification de votre équipe au play-off ?

FO : Non parce que nous étions quatrièmes à deux journées de la fin avec une différence de quatre points avec notre poursuivant, après avoir mené le championnat jusqu'à la 7e journée. La cumulation des nuls lors des trois derniers matches a fait que nous perdons trois marches. Cette baisse se justifie aussi par l'inexpérience de certains de nos jeunes joueurs qui ont beaucoup donné lors des journées précédentes. Nous avons eu plus de nuls et de vic-

toires avec une seule défaite dans les pieds. Mais, malgré la 4e place, ils ont tenu le coup.

LDB : Quatre équipes de Pointe-Noire représenteront la Ligue au play-off, une compétition dont l'enjeu principal est la qualification de deux équipes en ligue d'élite. Le public sportif ponténégrin peut-il compter sur vous ?

FO : Vous savez déjà que Pointe-Noire est en danger parce que l'AS Cheminots, qui était notre troisième représentant en Ligue 1, jouera les barrages contre le deuxième du play-off tandis que le premier de ce tournoi sera automatiquement qualifié en Ligue 1. Nous ne voulons pas en tant que Ponténégrin perdre cette place. C'est pourquoi j'appelle le public ponténégrin de nous soutenir vu le travail que nous avons fait en Ligue 2.

LDB : Après le déconfinement total, la fédération procédera certainement à l'organisation du play-off, l'unique compétition restée sur son calendrier annuel de la saison, avez-vous un œil sur vos joueurs ?

FO : Juste après le lancement du confinement, nous avons demandé au staff technique de planifier un travail individuel à tous les joueurs pendant ce moment de crise. C'est ce qui a été fait. Et de notre côté, nous attendons le déconfinement total pour reprendre les entraînements. Tout le monde est surplace. Nous avons le contact permanent avec tous les joueurs et le staff technique. De ce côté, il y a moins de souci pour nous.

LDB : Les clubs Ponténégrins, à savoir Munisport, Total, Nathaly's et Fleur du ciel que vous dirigez ainsi que l'AS Cheminots, sont-ils capables de relever le défi face aux clubs brazzavillois ?

FO : Pourquoi pas. Je suis confiant parce que je suis à ma 3e saison en Ligue 2. Cette saison a été la meilleure et je suis certain que le classement occupé par Munisport, Total, Nathaly's et Fleur du ciel en Ligue 2 pourra être réitéré au play-off.

LDB : Vous avez renforcé votre équipe pour mieux s'y prendre à cette deuxième



étape de qualification ?

FO : Bien sûr ! Avant les deux dernières journées de la ligue 2, quelques joueurs allaient rejoindre le groupe. Il s'agit des jeunes que nous avons formés et quelques anciens joueurs à qui nous avons voulu bénéficier de leur expérience. Aussi, nous avons souhaité que la compétition se tienne à Dolisie ou à Madingou au lieu de repartir pour Brazzaville.

LDB : Les institutions internationales de football, la Fifa et la CAF, ont assisté toutes les fédérations nationales durant cette crise due au coronavirus, aviez-vous touché à ses émoluments

FO : Nous avons eu la prime du confinement par le canal de la Fédération congolaise de football. Effectivement chaque club de L1 et L2 a reçu un chèque. Cela nous a permis de distribuer aux joueurs, le staff technique et le comité des supporters. Chacun a reçu un peu.

LDB : Vous avez un message à l'endroit des joueurs ?

FO : Je demande à tous mes joueurs de respecter les mesures barrières. Lavez-vous les mains régulièrement, évitez les sorties inutiles, c'est le seul vaccin qui nous permettra de nous revoir tous après la reprise des activités sportives dans notre pays.

Propos recueillis par Charlem Léa Itoua

TRANSFERTS

Juvrel Loumingou passe de Saint-Priest à Trélissac

Après un passage mitigé à Saint-Priest, Juvrel Loumingou vient de s'engager en faveur du Trélissac FC.



Juvrel Loumingou reste en National 2 : après Tarbes, Limoges, Andrézieux et Saint-Priest, l'international U23 s'est engagé en faveur du Trélissac Football club.

L'an passé, le milieu défensif, capable de jouer en défense centrale, n'a joué que 3 matches (6 sur le banc). Et 14 la saison précédente à Andrézieux. En revanche, il avait effectué deux saisons pleines à Tarbes puis Limoges (25 et 26 matches en 2016-2017 et 2017-2018).

Depuis 2012, Trélissac évolue en National 2 (anciennement CFA). Ironie de l'histoire, l'équipe périgourdine devait être reléguée en National 3 à l'issue de la saison 2017-2018, mais avait été sauvé par la relégation administrative de Limoges.

Lors de l'interruption du championnat, Trélissac était 12e de son groupe et se maintient donc. En revanche, Saint-Priest, 14e et premier reléguable, est relégué en National 3. Les Congolais Jean-Bryan Boukaka, Romaric Ngouma et Christopher Bitsamou sont toujours licenciés dans le club de la banlieue lyonnaise.

Camille Delourme

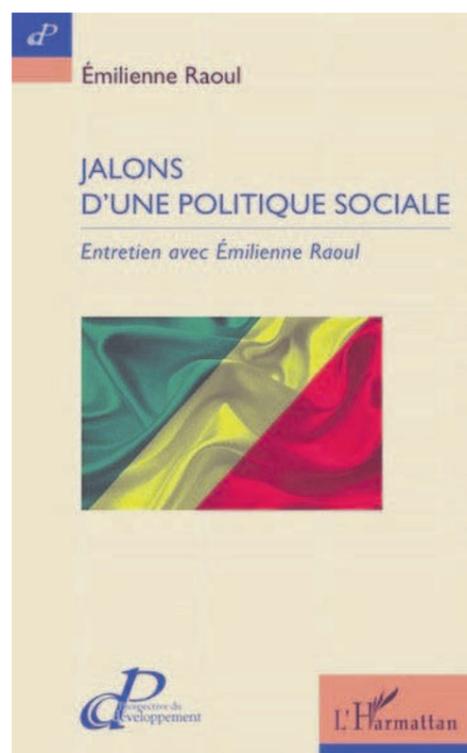
LITTÉRATURE

« Jalons d'une politique sociale, entretien avec Emilienne Raoul »

Dans un livre d'entretiens de 118 pages, Emilienne Raoul revient sur son parcours et son expérience d'ancienne ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, fonction exercée durant plus d'une décennie.

Paru chez L'Harmattan le 3 mars dernier, en pleine crise sanitaire de coronavirus, le livre de la présidente du Conseil économique, social et environnemental du Congo-Brazzaville plante le décor à partir des thématiques susceptibles d'instaurer une protection sociale en faveur des catégories les plus pauvres dans son pays.

Sans détours, en se projetant vers l'avenir, elle ne tait pas les difficultés qu'elle a dû affronter. La présidente donne des repères face à une série de questionnements tels que : Comment concilier nécessairement le développement économique et l'investissement dans le capital humain ? Comment répondre à l'urgence tout en planifiant son intervention



dans la durée ? Comment définir un socle de protection sociale et l'adapter au contexte local, en fonction des moyens dont on dis-

pose ? L'auteure, à travers ses écrits, espère obtenir plus qu'un plaidoyer pour le développement humain. C'est également le témoignage d'une femme de réflexion et d'action, qui affronte la réalité et transmet au lecteur les clés de compréhension d'une réalité complexe.

Les étudiants en sciences sociales, les professionnels de ce secteur, les bailleurs de fonds et les associations, les responsables des ministères en Afrique et ailleurs, y trouveront les enseignements d'une gouvernance sociale.

Emilienne Raoul née Matingou, est géographe, enseignant-chercheur retraitée de l'université Marien Ngouabi.

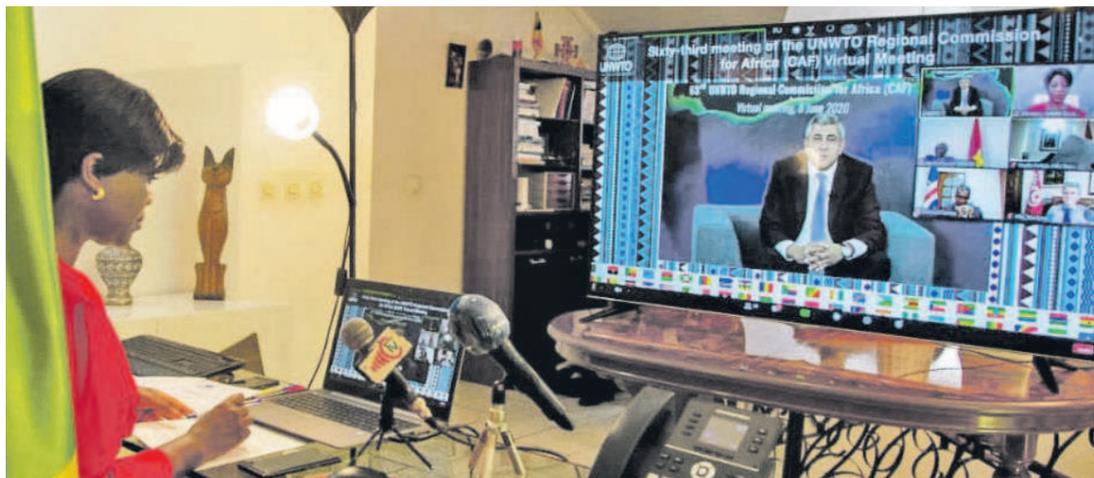
Marie Alfred Ngoma

OMT

La commission régionale pour l'Afrique tient sa 63^e réunion

C'est sur le thème « L'impact de la Covid-19 sur le secteur du tourisme et les grandes recommandations pour le processus de redressement en Afrique » que cette réunion s'est tenue aux Seychelles, le 8 juin dernier.

L'agenda de cette soixante troisième réunion la Commission régionale pour l'Afrique (CAF) a été marqué par plusieurs communications dont celles du pays hôte, Les Seychelles, par Didier Dogley, ministre du Tourisme, de l'Aviation civile, des Ports de la marine ; du président de la CAF, Ronald Chitolela, ministre du Tourisme et des Arts, de la Zambie ; de l'Union africaine par le Dr Amani Abou-Zeid, commissaire à l'infrastructure et à l'énergie de la Commission de l'Union africaine (CUA). Le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) Zurab Pololikashvili, et la directrice régionale pour l'Afrique de l'OMT, Elcia Grandcourt, ont intervenu sur : Remarques liminaires, présentation des initiatives de l'OMT de la Covid-19 et des résultats du sondage continental sur le réalignement des priorités du programme d'actions pour l'Afrique – Tourisme et croissance inclusive. Puis les interventions des ministres de la CAF. Dans ce cadre que la ministre du Tourisme et de l'Environnement du Congo, Arlette Soudan-Nonault, est intervenue pour remercier les Seychelles et l'OMT qui ont mobilisé un dispositif spécial afin que cette réunion puisse se tenir. Occasion également pour eux de jeter un regard collectif sur l'impact de la Covid-19 sur le secteur du tourisme et en dégager les grandes recommandations pour le processus de redressement en Afrique, a-t-elle précisé. « Si nous parlons aujourd'hui des enjeux du redressement et de la



La ministre du Tourisme et de l'Environnement lors de la réunion virtuelle

relance du secteur touristique en Afrique, c'est que dans chacun de nos États, les mesures prises pour stopper la propagation de la pandémie du Coronavirus ont très lourdement impacté ce secteur. A l'échelle sous régionale en Afrique centrale, un emploi du secteur formel sur quatre est directement menacé dans nos structures d'hébergement, de restauration et autres lieux de loisirs, des agences de voyages et dans les sites spécifiques de nos nombreuses aires protégées. C'est donc une réelle menace sociale qui pèse pour de nombreuses familles africaines. Si rien n'est fait, les couches les plus fragiles risquent de payer le plus lourd tribut », a observé la ministre.

8.739 emplois directs du secteur formel supprimés et 430 millions de dollars de pertes financières

La ministre congolaise a annoncé qu'en ce qui concerne la République du Congo, ce sont 8.739 emplois directs du secteur formel qui ont été supprimés selon les premières estimations. En effet, la cessation d'activités a occasionné des pertes financières mensuelles qui ont été estimées à plus de 430 millions de dollars pour le secteur touristique dans l'ensemble des pays qui composent la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, a-t-elle ajouté. Quant aux réponses à apporter pour le redressement du tourisme en Afrique, certaines mesures s'avèrent urgentes au premier rang desquelles aider les

professionnels du secteur qui doivent faire face aux remboursements des crédits et autres dettes multiformes en cours, qu'ils portent sur les emprunts bancaires ou les paiements des obligations légales vis-à-vis de l'État. Cela pourrait avoir un effet positif sur le paiement des salaires aux employés des établissements touristiques. Il est nécessaire, a indiqué Arlette Soudan-Nonault, d'agir rapidement pour suspendre temporairement : le remboursement des échéances bancaires et d'autres microcrédits ; le paiement des charges sociales patronales et fiscales ; la réduction des charges fiscales (TVA, impôt sur le bénéfice, etc.) Il s'agit donc, pour nous décideurs, de réaffirmer l'engagement politique des États en faveur du tourisme. Sans se

préoccuper des dépenses, il y a urgence à adapter les sites et les établissements touristiques aux nouvelles normes sanitaires, lesquelles doivent prendre en compte le mode de vie local.

La ministre congolaise a dit qu'ils sont conscients qu'il y a lieu de rassurer et de créer un climat de confiance avec les visiteurs qui vont séjourner dans leurs destinations. C'est dans cette perspective qu'ils doivent travailler à mettre en œuvre un label pour leurs sites et dans une certaine mesure sur l'ensemble de leur destination. Ce label « Visit Africa Corona Free area » ou autre, qu'il soit identique à toute l'Afrique ou plus spécifique à chaque sous zone, suppose une adaptation du site d'accueil pour les professionnels du tourisme qui sont déjà en difficulté, d'où la nécessité de les accompagner dans la mobilisation des nouvelles ressources.

« L'OMT, à côté des autres grandes institutions internationales, devra porter le flambeau de cette mobilisation pour, d'une manière plus large, soutenir les investissements touristiques en Afrique. » Telles sont les pistes de solutions pour la relance du tourisme en Afrique qui ont paru nécessaires à la ministre du Tourisme et de l'Environnement de porter à la connaissance des participants à cette soixante-troisième réunion. « Nous conduisons nos réflexions avec un groupe d'experts constitués en Afrique centrale. » Puis ils ont statué sur la date de la soixante-quatrième réunion de la CAF.

Bruno Okokana

SPORT

La crise financière, un frein dans l'organisation des grands rendez-vous au Congo

Les tensions de trésorerie de ces dernières années ont eu raison sur la volonté des autorités congolaises de relever le défi de l'organisation des compétitions majeures comme la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football féminin, l'Afro basket et la CAN de pétanque.

Le gouvernement congolais a beaucoup investi pour offrir pendant les cinquantièmes des Jeux africains à la jeunesse du continent des infrastructures de qualité. L'engagement des autorités congolaises a suscité l'admiration des présidents des confédérations africaines, lesquels n'ont pas hésité un instant pour confier au Congo l'organisation des grandes compétitions dans le but de faire vivre les infrastructures de qualité dont il dispose désormais. Sans connaître ce que demain sera fait, le pays avait donné un avis favorable avant d'être rappelé à l'ordre par la crise financière qui l'a frappé de plein fouet comme la plupart des pays. L'organisation d'une compétition à un coup énorme. Pour preuve, la 12^e édition de la CAN féminine de football qui devrait se tenir en cette fin d'année à Brazzaville est la dernière compétition à laquelle le Congo n'a pas pu honorer son engagement. Le 8 juillet 2019, le gouvernement a, en effet, clarifié sa position à la Confédération africaine de football en lui faisant savoir qu'il n'était plus en mesure de répondre favorablement au cahier des charges qui lui a été imposé.

« Après avoir examiné après coup le cahier des charges, la République du Congo s'est rendue compte que dans le contexte de grandes tensions de trésorerie où elle se trouve, elle est dans l'incapacité d'y répondre de façon optimale et rassurante », peut-on lire dans la correspondance. La réponse donnée à temps a ainsi évité au Congo de lourdes sanctions. Le renoncement s'explique par la chute drastique des matières premières dont le pétrole,



Le match opposant les équipes féminines du Congo et la Côte d'Ivoire au stade Alphonse-Massamba-Débat lors des 11^{es} Jeux africains de Brazzaville

principale source de revenus de l'Etat congolais. Cette situation inconfortable a aussi empêché au Congo d'organiser la Coupe des nations de la pétanque qui devrait se dérouler dans la foulée des Jeux africains.

« Après les Jeux africains et les championnats du monde, le Congo avait accepté de pouvoir organiser les championnats d'Afrique à Brazzaville. Mais malheureusement comme toujours à la dernière minute, on vient nous annoncer que ce n'est plus possible par rapport aux

difficultés financières. Le temps de rappeler les instances internationales, on avait failli écoper d'une grosse sanction », a expliqué Fulbert Bokyendzé, le directeur technique de la Fédération congolaise de sports de boules.

Selon lui, les Diables rouges ont échappé à la sanction grâce à la sincérité des dirigeants. « Quelquefois la sincérité des gens et la façon de se comporter devant autrui vous aident et vous sauvent. Le président de la fédération internationale était

à Brazzaville lorsqu'on préparait les Jeux africains. Il a vu comment nous nous sommes battus pour inscrire la pétanque au programme des Jeux africains de Brazzaville. Nous avons fait des pieds et des mains », a expliqué le directeur technique de la pétanque.

Outre ces deux compétitions, le Congo devrait aussi organiser en 2017 l'Afro basket. Le 8 avril 2016, le gouvernement y a aussi renoncé. « Malheureusement, la conjoncture nationale et internationale marquée par la chute

du prix du baril de pétrole, aggravée par un environnement socio-économique très morose, ne permet plus à la République du Congo d'honorer cet engagement », ont expliqué les dirigeants congolais dans la lettre de renoncement. Cette fois-ci, le Congo a été frappé d'une lourde amende et d'une suspension de toutes les compétitions internationales. Ces équipes nationales et clubs de basketball ont été suspendus des compétitions internationales jusqu'à ce jour. Le gouvernement est en train de se battre pour trouver la solution à ce problème qui agace déjà les basketteurs congolais.

Depuis l'organisation des Jeux africains, le Congo n'a pu organiser que la 23^e Coupe d'Afrique des nations de handball Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba en décembre 2018. Les Diables rouges dames, éliminées en quart de finale par les Lionnes Indomptables du Cameroun, avaient occupé la cinquième place. Ce qu'on retiendra de positif c'est l'engouement du public qui ne s'était pas lassé à remplir le gymnase Nicole-Oba même après l'élimination des Diables rouges. C'est aussi grâce à cette compétition que le Palais des sports avait rouvert ses portes pour la première fois après la clôture des Jeux africains. Et le match d'ouverture de la CAN Congo-Guinée s'est déroulé devant le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso dans un Palais des sports plein à craquer. Dommage que la crise financière, succédée par celle dite sanitaire, ne permettra pas au Congo de revivre ces moments le plus rapidement possible.

James Golden Eloué